

N°2018-06

SOMMAIRE

Bureau Conseil d'administration Séance du 7 juin 2018

- 2018-030 : Recours à un agent non titulaire
- 2018-031 : Organisation des concours de caporal - Avenant à la convention
- 2018-032 : Réforme des équipements hors d'usage du SDIS
- 2018-033 : Maintenance préventive et curative et fourniture de pièces détachées pour les moyens élévateurs aériens
- 2018-034 : Evolution et sécurisation de l'infrastructure LAN et WAN

ARRETES A CARACTERE REGLEMENTAIRE

- Arrêté n°18-0882 : Arrêté de délégation de signature
- Liste d'aptitude opérationnelle EMOD
- Liste d'aptitude opérationnelle secourisme

**Le contenu intégral des décisions et les
éventuels documents annexés peuvent être consultés sur simple demande
auprès du secrétariat du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine,
2 rue du Moulin de Joué à Rennes.**

DELIBERATION

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2018-030BCP DU 7 JUIN 2018

RECOURS A UN AGENT NON TITULAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'article 3, alinéa 1er de la loi du 26 janvier 1984
Vu le point n° 13 de la délibération du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine n° 2015-031CA en date du 23 avril 2015 portant délégation d'attributions au Bureau
Vu le rapport présenté ce jour

Considérant la nécessité, pour réaliser l'ensemble des visites médicales obligatoires, de compenser l'absence de plusieurs agents au sein du Pôle santé-travail ;

Le Bureau du Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'un emploi d'infirmière en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité, à compter du 18 juin 2018 et dans la limite de 12 mois ;
- **PRECISE** que l'agent sera recruté sur le grade d'infirmier de classe normale.

Fait à Rennes, le 7 juin 2018

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Bureau du Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 7 juin 2018 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 1er juin 2018
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 5
- Nombre de présents avec voix délibérative : 4
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 1

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	4	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

RECOURS A UN AGENT NON TITULAIRE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REFERENCES GEC/JFB

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Bureau en commission permanente

Pour délibération

07/06/2018

L'agent occupant le poste de chef du service Santé-Prévention au sein du pôle Santé Travail de la Direction de la Santé et du Secours médical a été l'objet d'une absence de longue durée pour raison de maladie depuis le 27 décembre 2017 et a repris en temps partiel thérapeutique, le 14 mai 2018 pour une période initiale courant jusqu'au 14 août 2018.

Par ailleurs, suite à une intervention programmée, le chef du pôle Santé-Travail sera en position de congé maladie du 27 mai au 17 juin 2018

Ainsi, le retard cumulé par le pôle Santé travail depuis le début de l'année 2018, l'absence du chef de pôle et la reprise à temps partiel du chef de service Santé-Prévention sont de nature à perturber le bon fonctionnement du service.

Il est donc proposé de créer temporairement un emploi d'infirmière en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité au sein du service Santé-Prévention conformément à l'article 3 alinéa 1^{er} de la loi du 26 janvier 1984.

L'agent recruté aura pour missions de :

- Résorber le retard constaté sur le suivi obligatoire des visites médicales d'aptitude,
- Assurer la continuité de service pour prendre en compte les absences générées par le temps partiel thérapeutique du chef de service,
- Mener à bien les dossiers de fond mis en attente,
- Assurer la permanence opérationnelle sur l'astreinte Officier de Santé.

Le contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité prendrait effet au 18 juin 2018 et serait renouvelé chaque mois jusqu'à la reprise du chef de service à temps complet et dans la limite de 12 mois. L'agent serait recruté sur le grade d'infirmier de classe normale.

Le coût mensuel de ce contrat est de 3 640 € charges patronales comprises.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

DELIBERATION

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2018-031BCP DU 7 JUIN 2018

ORGANISATION DES CONCOURS DE CAPORAL - AVENANT A LA CONVENTION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n° 2017-075CA en date du 12 décembre 2017

Vu le point n° 18 de la délibération du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ile-et-Vilaine n° 2015-031CA en date du 23 avril 2015 portant délégation d'attributions au Bureau

Vu le rapport présenté ce jour

Considérant la nécessité de prévoir les modalités de remboursement par le SDIS 35 au profit d'un SDIS partenaire qui n'aurait pas pu recruter autant de lauréats que de postes ouverts aux concours de caporal ;

Le Bureau du Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE le projet d'avenant à la convention relative à l'organisation des concours de caporal au titre de l'année 2018, tel qu'il figure en annexe ;**
- **AUTORISE le Président à signer ledit avenant et tous les documents y afférents.**

Fait à Rennes, le 7 juin 2018

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Bureau du Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 7 juin 2018 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 1er juin 2018
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 5
- Nombre de présents avec voix délibérative : 4
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 1

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	4	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

ORGANISATION DES CONCOURS DE CAPORAL AVENANT A LA CONVENTION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	REFERENCES DRH/LB
--	--------------------------

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES	MOTIF	DATE
Bureau en commission permanente	Pour délibération	07/06/2018

Le SDIS 35 a conclu avec la quasi-totalité des SDIS de la Zone Ouest une convention relative à l'organisation des concours de caporal au titre de l'année 2018, qui prévoit notamment la participation financière des SDIS concernés en fonction du nombre de postes à pourvoir déclaré au moment de l'ouverture du concours.

Pour répondre à la sollicitation d'un SDIS qui craint de ne pouvoir recruter autant de candidats admis que de postes ouverts, du fait d'un éventuel épuisement des listes d'aptitude, il vous est proposé d'approuver un avenant à ladite convention, prévoyant le remboursement par le SDIS 35 à hauteur des recrutements qui n'auraient pas pu être réalisés.

Le projet d'avenant figure en annexe au présent rapport

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

**Avenant à la convention relative aux concours externes sur épreuves
d'accès au grade de caporal de sapeur-pompier professionnel
organisé par
le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ile et Vilaine
au titre de l'année 2018**

Entre

le Service départemental d'Incendie et de Secours d'Ile-et-Vilaine, représenté par M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, ci-après dénommé « **SDIS 35** »

et

le Service départemental d'Incendie et de Secours de , représenté par , Président du Conseil d'administration, ci-après dénommé « **SDIS xx** »

Vu la nécessité de prévoir le remboursement d'un SDIS qui ne pourrait recruter à hauteur du nombre de postes à pourvoir déclarés en annexe 1 de la convention relative aux concours externes d'accès au grade de caporal de sapeur-pompier professionnel organisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ile et Vilaine au titre de l'année 2018, au motif que les listes d'aptitude sont épuisées,

EST CONCLU UN AVENANT A LA CONVENTION PRECITEE,

Article unique : Epuisement des listes d'aptitude

Dans l'éventualité où un SDIS ne pourrait recruter, en raison de l'épuisement de la liste d'aptitude, autant de candidat que le nombre de poste qu'il a déclaré à pourvoir en annexe 1 et pour lesquels il a indemnisé forfaitairement le SDIS 35 au titre de sa participation aux frais d'organisation du concours, un mécanisme de remboursement pourra être mis en œuvre à la demande du SDIS concerné dans les conditions suivantes.

Cette demande devra être exprimée avant le 31/12/2021, période pour laquelle le besoin de recrutement a été identifié.

Le SDIS 35 remboursera à ce SDIS la somme correspondant au nombre de recrutements non réalisables, sur la base du coût unitaire forfaitaire prévu à l'article 6.

Toutefois, ce remboursement ne pourra être demandé si le SDIS concerné a recruté, dans le même temps, un sapeur ou caporal par une autre voie que celle du recrutement sur liste d'aptitude suite au concours organisé par le SDIS35.

A cet effet, le SDIS demandeur devra fournir les bilans sociaux relatifs à la période 2018-2021.

DELIBERATION

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2018-032BCP DU 7 JUIN 2018

REFORME DES EQUIPEMENTS HORS D'USAGE DU SDIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le point n° 4 de la délibération du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ile-et-Vilaine n° 2015-031CA en date du 23 avril 2015 portant délégation d'attributions au Bureau

Vu le rapport présenté ce jour

Considérant l'état des véhicules et matériels listés en annexe ;

Le Bureau du Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de réformer les véhicules et matériels figurant en annexe ;**
- **DECIDE, en fonction de l'état de chaque article présenté, des contraintes réglementaires et des intérêts financiers du SDIS, de leur mise en vente aux enchères (Domaines ou site d'enchères), de leur cession à des associations, collectivités ou entreprises partenaires désignées ou, en dernier recours, de leur destruction lorsqu'ils ne pourront être ni recyclés, ni cédés.**

Fait à Rennes, le 7 juin 2018

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Bureau du Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 7 juin 2018 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 1er juin 2018
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 5
- Nombre de présents avec voix délibérative : 4
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 1

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	4	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

REFORME DES EQUIPEMENTS HORS D'USAGE DU SDIS

DIRECTION DES TERRITOIRES ET DE LA LOGISTIQUE		REFERENCES GST/FJ
RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES	MOTIF	DATE
Bureau en commission permanente	Pour délibération	07/06/2018

Il est proposé la mise à la réforme des véhicules, équipements et matériels dont l'état et la capacité technique ne correspondent plus aux besoins opérationnels du SDIS. Ces équipements sont présentés dans les tableaux annexés.

Chaque article présenté fait l'objet en fonction de son état, des contraintes réglementaires et des intérêts financiers du SDIS d'une proposition de :

- Mise en vente aux enchères (Domaines ou site internet d'enchères)
- Cession à titre onéreux
- Recyclage ou reprise par des fournisseurs
- Et en dernier recours, destruction lorsqu'ils ne peuvent être ni recyclés ni cédés.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

ENGINES ET VEHICULES PROPOSES A LA REFORME

Immat.	Type Engin	Marque - Modèle	Date MEC	Provenance	Energie	Km ou h	Age Véhicule	Amortissement Technique	Etat Véhicule	Propositions
E34854	BRS	BATEAU DE RECONNAISSANCE ET DE SAUJETAGE	01/01/1970	SAINT BRICE EN COGLES			48,4	30	Retrait suite décision CODIR, Bateau de Marque SOCAREM Aluminium , Remorque de marque CBS série n°CGK00019R110000003 (date de mise en circulation : 09/02/2011)	WEBENCHERES
E34921	BRSL	BATEAU DE RECONNAISSANCE ET DE SAUJETAGE LEGER	01/01/1993	ARGENTRE DU PLESSIS			25,4	30	Retrait suite décision CODIR, Bateau de Marque NEVEUX SECU 12 Série n°:3859047 S93299 (date de mise en circulation : 1993) ,Moteur YAMAHA 9,9 CV 2 Temps série n° 6M4 S 009285 (date de mise en circulation : 1993) => usure générale, Remorque de marque PAM (date de mise en circulation : 1994) série n°079323	WEBENCHERES
E34803	BRSL	BATEAU DE RECONNAISSANCE ET DE SAUJETAGE LEGER	01/01/1995	MORDELLES			23,4	30	Retrait suite décision CODIR, Bateau de Marque NEVEUX SECU 12 Série n°: 3859047 S95071 (date de mise en circulation : 1995) ,Moteur YAMAHA 9,9 CV 2 Temps série n° 6M4 S 009563 (Z) (date de mise en circulation : 1994) => usure générale, Remorque de marque PAM (date de mise en circulation : 1994) série n°039532	WEBENCHERES
DT740WC	FPT	RENAULT G270 D	04/06/1996	GFS	GO	78 900	22,0	22	Véhicule hors d'usage, Usure générale de la mécanique, Corrosion perforante importante sur châssis, 4 pneumatiques arrières à changer, Equipement incendie: mauvais état	WEBENCHERES
175ATV 35	VL	CITROEN C3	13/02/2007	POOL ADMINISTRATIF LA GUERCHE DE BRETAGNE	ES	173 000	11,3	10	Véhicule usure mécanique générale, roulements et pneumatiques arrières à changer	WEBENCHERES
765 BCH 35	VLHR	TOYOTA LAND CRUSER	28/12/2000		GO	32 000	17,4	17	Véhicule épave suite sinistre (rapport expertise du 01/12/2017)	REPRISE ASSURANCE
CB112EY	VLS	RENAULT KANGOO	08/02/2012	FOUGERES	GO	128 000	6,3	10	Véhicule épave suite sinistre 16-2018 du 14/02/2018)	REPRISE ASSURANCE
337AMJ35	VSAV	OPEL MOVANO	26/07/2005	DOL DE BRETAGNE	GO	214 800	12,8	12	Véhicule usure mécanique générale, équipement sanitaire usagé	WEBENCHERES
346AMJ35	VSAV	OPEL MOVANO	26/07/2005	LA COUYERE	GO	168 200	12,8	12	Usure mécanique générale du véhicule, équipement sanitaire usagé	CESSION PSA à TITRE PAYANT
EMPR021	MPR	MOTO POMPE REMORQUABLE (SIDES)	01/01/1985	SAINTE AUBIN D'AUBIGNE	ES	295	33,4	30	MPR hors d'usage, joint de culasse hors service	WEBENCHERES
5817YF35	CCFM	RENAULT M210 D	11/02/1998	SAINTE AUBIN DU COUESNON	GO	19 782	20,3	22	Véhicule hors d'usage, boîte de vitesse hors service (devis à 25 000 € TTC)	WEBENCHERES

Envoyé en préfecture le 08/06/2018

Reçu en préfecture le 08/06/2018

Affiché le 08/06/2018

ID : 035-283503555-20180608-18_032-DE

MATERIELS, EFFETS D'HABILLEMENT et MOBILIERS PROPOSÉS A LA REFORME (y compris EQ)

Envoyé en préfecture le 08/06/2018

Reçu en préfecture le 08/06/2018

Affiché le 08/06/2018

ID : 035-283503555-20180608-18_032-DE

Désignation de l'article	Type / Modèle / Code Bien	Marque	Quantité	Motif de la réforme					
ASPIRATEUR EAU	M100009620	SOTECO B429	1	REPARATION TROP ONEREUSE	HO				
BALISE SONORE DE LOCALISATION	M100025600	MSA	1	NON RÉPARABLE	HO				
BALISE SONORE DE LOCALISATION	M100084746	MSA	1	NON RÉPARABLE	HO				
BALISE SONORE DE LOCALISATION	M100084757	MSA	1	NON RÉPARABLE	HO				
BALISE SONORE DE LOCALISATION	M100029042	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2002	10	DESTRUCTION	
BALISE SONORE DE LOCALISATION	M100052328	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2006	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0010798	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2001	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0012359	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2005	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0012361	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2003	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0018986	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2005	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0010256	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2004	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HABCM001274	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	1996	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0019162	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1997	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0009023	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2003	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0011884	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1995	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0011126	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2005	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0008635	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0015207	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2001	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0015182	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	1997	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0015143	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	1997	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0009527	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2007	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0015256	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2005	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0011681	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	1991	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0016616	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2003	10	DESTRUCTION	
CASQUE F1	HAB0018810	MSA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2007	10	DESTRUCTION	
CASQUE F2	HABCM003225	MSA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2015	10	DESTRUCTION	
CEINTURON	CF. LISTE DANS DETAIL	CSA	448	SUPPRESSION DE CETTE DOTATION		NON CONNUE	10	DESTRUCTION	
ECHELLE 2 PLANS		TUBESCA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	NON CONNUE	10	DESTRUCTION	
ECHELLE 2 PLANS		TUBESCA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	NON CONNUE	10	DESTRUCTION	
ECHELLE 2 PLANS		TUBESCA	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	NON CONNUE	10	DESTRUCTION	
EXPLOSIMETRE	M100100325	BW	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2KG CO2	M100080938	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2KG CO2	M100080523	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2KG CO2	M100068186	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2014	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2KG CO2	M100068035	EUROFEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2013	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2KG CO2	M100056222	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2007	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2KG CO2	M100068033	EUROFEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2013	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2KG CO2	M100082796	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2KG CO2	M100080405	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2KG CO2	M100080730	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2L EAU PULVERISEE	M100101475	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2016	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 2L EAU PULVERISEE	M100101475	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2016	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 5KG CO2	M100082780	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 5KG CO2	M100082057	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 6L EAU PULVERISEE	M100055768	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2007	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 6L EAU PULVERISEE	M100055778	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2007	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 6L EAU PULVERISEE	M100057870	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2007	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 6L EAU PULVERISEE	M100077241	STOPFIRT	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1998	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 6L EAU PULVERISEE	M100042147	SICLI	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2004	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 6L EAU PULVERISEE	M100080486	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 9L EAU PULVERISEE	M100016466	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2004	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 9L EAU PULVERISEE	M100022956	ROT	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1999	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 9L EAU PULVERISEE	M100043273	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1998	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR 9L EAU PULVERISEE	M100020948	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2004	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100050811	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2006	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100090251	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2003	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100054773	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2007	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M10004685	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1997	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100022656	ROT	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2004	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100012324	EUROFEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2000	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100025621 MI00031780 M100051279	SICLI	3	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1999	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100019808	ISOGARD	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2000	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100051274	ISOGARD	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2001	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100026661	SFEM	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2001	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 6KG	M100021699	EMI	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1998	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100080522	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1998	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100061977	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1998	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100085250	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2000	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100010820	ROT	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1999	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100060686	ROT	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2001	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100046062	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2004	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100085247	ANDRIEU	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2011	20	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100050024	DESAUTEL	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2005	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100004305 MI00041100	ROT	2	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	1999	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100045504 MI00045554	SICLI	2	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2004	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100006693	PEGASE	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2002	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100081295	GLORIA	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
EXTINCTEUR POUDRE ABC 9KG	M100081240	ARDEM	1	REFUS AU CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE	HORS SERVICE	2008	10	DESTRUCTION	
HUIT DESCENDEUR		COURANT	1	HORS SERVICE	HORS SERVICE	2009	10	DESTRUCTION	
LANCE MULTIMATIC	M100067786	LEADER	1	PLUS DE PIECES DETACHEES	HORS SERVICE	NON CONNUE	18	DESTRUCTION	
LANCE QUADRA FOG	M100102179	LEADER	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	NON CONNUE	18	DESTRUCTION	
LONGE DE MAINTIEN	HAB0009304 HAB0009499 HAB0010194 HAB0020639 HAB0020673 HAB0020713 HAB0020800 HAB0020899 HABLM0000141 HABLM0002304 HABLM0002306 HABLM0002334 HABLM0002336 HABLM0002347 HABLM0002351 HABLM0002389 HABLM0002398 HABLM0002408 HABLM0002415 HABLM0002424 HABLM0002446 HABLM0002466 HABLM0002468 HABLM0002471 HABLM0002473 HABLM0002475 HABLM0002486 HABLM0002488 HABLM0002502 HABLM0002507 HABLM0002510 HABLM0002513 HABLM0002516 HABLM0002532 HABLM0002535 HABLM0002537 HABLM0002540 HABLM0002541 HABLM0002550 HABLM0002551 HABLM0002552 HABLM0002563 HABLM0002570 HABLM0002576 HABLM0002582 HABLM0002584 HABLM0002587 HABLM0002595 HABLM0002599 HABLM001022 HABLM001023 HABLM001024 HABLM001044 HABLM001050	CSA	54	SUPPRESSION DE CETTE DOTATION		NON CONNUE	10	DESTRUCTION	
LOT DE SAUVETAGE	M100029823	COURANT	1	PERTE	NON CONNU	2006	10	PERTE	
LSPPC	M100041781	COURANT	1	PERTE	HORS SERVICE	2008	10	PERTE	
PANTALON TEXTILE	HABSP0000828 HABSP0000843	SIOEN	2	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2010	10	DESTRUCTION	
TRIANGLE DE SIGNALISATION	M100041530	NON CONNUE	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2006	15	DESTRUCTION	
TRIANGLE DE SIGNALISATION	M100063987	NON CONNUE	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2006	15	DESTRUCTION	
TUYAU DN 45 EN 20 M	ABSENT	REMIFLEX (EAU ET FEU)	4	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2004	18	DESTRUCTION	
TUYAU DN 45 EN 20 M	ABSENT	REMIFLEX (EAU ET FEU)	3	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2007	18	DESTRUCTION	
TUYAU DN 45 EN 20 M	ABSENT	REMIFLEX (EAU ET FEU)	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2011	18	DESTRUCTION	
TUYAU DN 45 EN 20 M	ABSENT	AQUAFLEX (VANRULLEN)	8	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2011	18	DESTRUCTION	
TUYAU DN 45 EN 20 M	ABSENT	ILLISIBLE	9	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	NON CONNUE	18	DESTRUCTION	
TUYAU DN 70 EN 20 M	ABSENT	REMIFLEX (EAU ET FEU)	2	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2003	18	DESTRUCTION	
TUYAU DN 70 EN 20 M	ABSENT	REMIFLEX (EAU ET FEU)	2	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2005	18	DESTRUCTION	
TUYAU DN 70 EN 20 M	ABSENT	REMIFLEX (EAU ET FEU)	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2007	18	DESTRUCTION	
TUYAU DN 70 EN 20 M	ABSENT	ILLISIBLE	6	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	NON CONNUE	18	DESTRUCTION	
VESTE TEXTILE	HAB0001932	BALSAN	1	NON RÉPARABLE	HORS SERVICE	2007	10	DESTRUCTION	

DELIBERATION

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2018-033BCP DU 7 JUIN 2018

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE ET FOURNITURE DE PIECES DETACHEES POUR LES MOYENS ELEVATEURS AERIENS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Vu le point n° 12 de la délibération du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ile-et-Vilaine n° 2015-031CA en date du 23 avril 2015 portant délégation d'attributions au Bureau

Vu le rapport présenté ce jour

Considérant que les marchés de contrôles et maintenance des moyens élévateurs aériens arrivent à échéance en juillet 2018 et qu'il est donc nécessaire de relancer des accords-cadres pour assurer le maintien en condition opérationnelle du parc ;

Le Bureau du Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la maintenance préventive et curative et la fourniture de pièces détachées pour les moyens élévateurs aériens pour les années 2018 à 2021, sous la forme d'un accord-cadre sans minimum ni maximum, selon les modalités décrites dans le rapport en annexe ;**
- **AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants et tous les documents s'y rapportant.**

Fait à Rennes, le 7 juin 2018

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Bureau du Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 7 juin 2018 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 1er juin 2018
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 5
- Nombre de présents avec voix délibérative : 4
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 1

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	4	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE ET FOURNITURE DE PIECES DETACHEES POUR LES MOYENS ELEVATEURS AERIENS

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	REFERENCES PFCP/VR
---	---------------------------

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES	MOTIF	DATE
Bureau en commission permanente	Pour délibération	07/06/2018

Les marchés de contrôles et maintenance des moyens élévateurs aériens arrivent à échéance en juillet 2018. Il est donc nécessaire de relancer des accords-cadres pour assurer le maintien en condition opérationnelle du parc.

Au regard du montant total de l'opération, cette consultation sera lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert conformément aux articles 25.I.1° et 67 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. L'estimation totale de cette opération est évaluée, de façon lissée à 152 000 € HT par an.

Cette consultation sera divisée en 9 lots se décomposant de la manière suivante :

- Lot 1 : Maintenance préventive et décennale des moyens élévateurs aériens de type CAMIVA**
- Lot 2 : Maintenance préventive et décennale des moyens élévateurs aériens de type RIFFAUD**
- Lot 3 : Maintenance préventive et décennale des moyens élévateurs aériens de type BRONTO**
- Lot 4 : Maintenance curative des moyens élévateurs aériens de type CAMIVA**
- Lot 5 : Maintenance curative des moyens élévateurs aériens de type RIFFAUD**
- Lot 6 : Maintenance curative des moyens élévateurs aériens de type BRONTO**
- Lot 7 : Fourniture de pièces détachées pour moyens élévateurs aériens de type CAMIVA**
- Lot 8 : Fourniture de pièces détachées pour moyens élévateurs aériens de type RIFFAUD**
- Lot 9 : Fourniture de pièces détachées pour moyens élévateurs aériens de type BRONTO**

Chaque marché sera passé sous la forme d'un accord-cadre sans minimum ni maximum, conclu pour une **période initiale d'un an** à compter du 18 juillet 2018 ou de sa date de notification si celle-ci est ultérieure. Il pourra être reconduit de manière tacite par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Pour les lots 1 à 3 :

Les lots feront l'objet d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents. Chaque accord-cadre sera conclu avec 3 titulaires au maximum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres. La sélection des titulaires de l'accord-cadre s'effectuera selon un seul critère : le prix des prestations selon la simulation de commande. Chaque marché subséquent sera attribué après mise en concurrence et sera conclu avec la société qui présente **le prix du devis le plus bas**.

Pour les lots 4 à 9 :

Tous les lots feront l'objet d'accords-cadres à bons de commande. Ils seront conclus avec un seul opérateur économique.

Les crédits afférents sont inscrits aux chapitres correspondants du budget du SDIS.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

DELIBERATION

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2018-034BCP DU 7 JUIN 2018

EVOLUTION ET SECURISATION DE L'INFRASTRUCTURE LAN ET WAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Vu le point n° 12 de la délibération du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ile-et-Vilaine n° 2015-031CA en date du 23 avril 2015 portant délégation d'attributions au Bureau

Vu le rapport présenté ce jour

Considérant la nécessité de faire évoluer et sécuriser l'infrastructure réseau LAN et WAN ;

Considérant le caractère majeur et structurant du projet et sa complexité technique ;

Le Bureau du Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE le lancement d'une procédure concurrentielle avec négociation et la passation à l'issue d'un marché sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 860 000 € H.T., conclu avec un seuil titulaire pour une période de 4 ans ;**
- **AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants et tous les documents s'y rapportant.**

Fait à Rennes, le 7 juin 2018

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

COMPTE RENDU DE L'INSTANCE :

Le Bureau du Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 7 juin 2018 en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration.

- Date de convocation : 1er juin 2018
- Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative : 5
- Nombre de présents avec voix délibérative : 4
- Nombre d'absents ayant donné délégation de vote : 0
- Nombre d'absents n'ayant pas donné délégation de vote : 1

ONT PRIS PART AU VOTE :

- Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- Franck PICHOT, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration, Vice-Président du Conseil départemental
- Louis PAUTREL, 3^{ème} Vice-Président du Conseil d'administration, Maire de LE FERRE
- Yvon MELLET, Membre du Bureau du Conseil d'administration, Président du S.I.V.U. d'ERCE-TEILLAY

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES			
	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	0	4	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

RAPPORT AUX INSTANCES

EVOLUTION ET SECURISATION DE L'INFRASTRUCTURE LAN ET WAN

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

REFERENCES GFCEP/BS

RAPPORT SOUMIS AUX INSTANCES SUIVANTES

MOTIF

DATE

Bureau en commission permanente

Pour délibération

07/06/2018

Le SDIS 35 souhaite faire évoluer et sécuriser son infrastructure réseau LAN & WAN et acquérir une solution WIFI optimale. L'infrastructure réseau de l'établissement possède des équipements techniques en majeure partie non supportés par le constructeur Cisco. La date annoncée de l'arrêt de maintenance de la majorité de ces équipements réseaux est dépassée.

Il est donc nécessaire de faire évoluer les équipements tout en conservant une vision d'infrastructure globale respectant la **disponibilité**, **l'intégrité** et la **confidentialité des données**. Cette démarche s'inscrit dans une phase de construction d'une nouvelle Direction ainsi que le déménagement du CTA/CODIS situé actuellement sur le site de Rennes Beaugard.

Pour ce faire et afin de mener à bien cette opération, le SDIS 35 doit acquérir et mettre en place une infrastructure LAN & WAN garantissant un plan de continuité d'activité ainsi qu'une garantie et maintien en condition opérationnelle d'une durée de 5 ans. Cette solution permettra le déménagement du Centre de Traitement d'Alerte de l'infrastructure de Rennes Beaugard à destination du nouveau bâtiment de la Direction Départementale avec un minimum d'impact pour l'utilisateur final.

Le SDIS a fait le choix de recourir à la procédure concurrentielle avec négociation du fait :

- de la cohabitation très forte entre le Système du Traitement d'Alerte (18/112) et la partie administrative ;
- du fort impact du réseau WAN avec des ressources externes à haute sensibilité, notamment le SAMU et la Préfecture ;
- du caractère majeur et structurant du projet, cette infrastructure étant le cœur de l'organisation du Système d'Information du SDIS35.
- de la mise en œuvre d'un Plan de Continuité Informatique ;
- de la complexité technique du projet :
 - La nouvelle infrastructure devra à la fois s'intégrer parfaitement à l'infrastructure réseau et intégrer l'ensemble des solutions logicielles actuelles en parfaite transparence ;
 - Le périmètre de compétence très large et diversifié pour satisfaire l'ensemble des besoins ;
 - La contrainte liée au déménagement (en minimisant les impacts pour l'utilisateur final).

Le marché sera passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 860 000 € HT conclu avec un seul titulaire pour une période de 4 ans.

Le nombre de candidats admis à déposer une offre est de 3 au minimum, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres, et de 4 au maximum.

Les crédits afférents sont inscrits aux chapitres correspondants du budget du SDIS.

Vous êtes priés de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT



**LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE OUEST
PREFET DE LA REGION BRETAGNE
PREFET D'ILLE-ET-VILAINE**

- Vu les articles L.1424-1 à L.1424-68 et R.1424-1 à R.1425-25 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux Services d'Incendie et de Secours,
- Vu le décret n° 97-1225 du 26 décembre 1997 portant organisation des Services Départementaux d'Incendie et de Secours,
- Vu le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels,
- Vu l'arrêté n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires,
- Vu l'arrêté du 6 mai 2000 fixant l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers

Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours d'Ille - et -Vilaine.

Article 1^{er} :

Les sapeurs-pompiers suivants sont retenus pour assurer les missions d'encadrement opérationnelle qui sont confiées aux officiers pour un an à compter du 1^{er} janvier 2018.

Article 2 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours arrête annuellement la liste des personnels détenteurs des unités de valeurs de la spécialité.

Article 3 :

La Directrice de Cabinet, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, sont chargés chacun, en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Rennes le, **6 JUIN 2018**

LE PREFET,


Christophe MIRMAND

Listes opérationnelles EMOD - CHEF DE SITE

Niveau	Affectation	Grade	Statut	Nom	Prénom
CDS	DIR OPERATIONS	Lieutenant-colonel	SPP	BONNIER	THIERRY
CDS	DIR Ressources Humaines	Lieutenant-colonel	SPP	BENEDITTINI	LAURENT
CDS	DIR Territoires et Logistique	Lieutenant-colonel	SPP	FENEON	PATRICE
CDS	Direction générale	Directeur départ. SDIS Cat.A	SPP	CANDAS	ERIC
CDS	Direction générale	Directeur dept adjt SDIS Cat. A	SPP	DAOUDAL	LOUIS-MARIE
CDS	GFS-Pôle Mise en Oeuvre Form	Commandant	SPP	LACOSTE	SEBASTIEN
CDS	GPT CENTRE (Etat Major)	Commandant	SPP	PASCUAL	WALTER
CDS	GPT CENTRE (Etat Major)	Lieutenant-colonel	SPP	BOUTHEMY	JEAN-YVES
CDS	GPT EST (Etat Major)	Commandant	SPP	PICOT	FRANCOIS
CDS	GPT Formation Sports	Lieutenant-colonel	SPP	BOULY	JOEL
CDS	GPT NORD (Etat Major)	Lieutenant-colonel	SPP	REBAUDO	ALAIN
CDS	GPT PREVENTION	Commandant	SPP	SCHIAPPARELLI	PATRICE
CDS	GPT PREVENTION	Lieutenant-colonel	SPP	BERGOT	PASCAL
CDS	GPT Prévision Opération	Lieutenant-colonel	SPP	DEMAY	REGIS
CDS	GPT SUD OUEST (Etat Major)	Commandant	SPP	MEUR	JEAN-FRANCOIS
CDS	Groupement des services techni	Lieutenant-colonel	SPP	LE BRETON	YVES
CDS	Mission Infra/Santé Sécurité	Commandant	SPP	PELLET	LAURENT
CDS	SCE FORM GPT NORD	Commandant	SPP	ROSQUIN	PHILIPPE

Listes opérationnelles EMOD - CHEF DE COLONNE

Niveau	Affectation	Grade	Statut	Nom	Prénom
CDC SPV	CANCALE	Capitaine SPV	SPV	COURSIN	GERARD
CDC SPV	COMBOURG	Capitaine SPV	SPV	BIEDERMANN	CLAUDE
CDC SPV	COMBOURG	Capitaine SPV	SPV	HULBERT	MICHEL
CDC SPP	DIR Territoires et Logistique	Capitaine	SPP	LEFEUVRE	FRANCK
CDC SPP	FOUGERES	Capitaine	SPP	GUILLAUME	SAMUEL
CDC SPP	GEC-Sce Ressources Prospective	Commandant	SPP	BOURDAIS	JEAN-FRANCOIS
CDC SPP	GFS-Pôle Mise en Oeuvre Form	Capitaine	SPP	TROEL	GOULVEN
CDC SPP	GFS-Sce prospective ingénierie	Capitaine	SPP	CHAUVET	CHRISTOPHE
CDC SPP	GPO-Sce Méth Opé	Capitaine	SPP	BOUTIER	MARTIN
CDC SPP	GPO-Sce Planif Prépa Opé	Capitaine	SPP	ROY	OLIVIER
CDC SPP	GPO-Sce Planif Prépa Opé	Commandant	SPP	CLOAREC	ERWAN
CDC SPP	GPO-Serv CTA/CODIS	Capitaine	SPP	LEBOULANGER	MAXIMILIEN
CDC SPV	GPO-Serv CTA/CODIS	Capitaine SPV	SPV	CUVILLIER	BERTRAND
CDC SPP	GPO-Serv CTA/CODIS	Commandant	SPP	GUITTON	ARNAUD
CDC SPP	GPT EST (Etat Major)	Capitaine	SPP	RAULT	JEAN-FRANCOIS
CDC SPP	GPT PREVENTION	Capitaine	SPP	CROC	LAURENT
CDC SPP	GPT PREVENTION	Capitaine	SPP	LE GALL	PHILIPPE
CDC SPP	GPT PREVENTION	Capitaine	SPP	LEBRETON	MICKAEL
CDC SPP	GPT PREVENTION	Capitaine	SPP	LEFEUVRE	DAVID
CDC SPP	GPT PREVENTION	Capitaine	SPP	RENAUDIN	SAMUEL
CDC SPP	GPT PREVENTION	Capitaine	SPP	ROBERT	OLIVIER
CDC SPP	GPT Prévision Opération	Capitaine	SPP	LECRIVAIN	REGIS
CDC SPP	GPT SUD OUEST (Etat Major)	Capitaine	SPP	PAIN	FREDERIC
CDC SPV	MONTFORT-SUR-MEU	Capitaine SPV	SPV	DALKOLMO	FREDERIC
CDC SPV	MONTFORT-SUR-MEU	Commandant SPV	SPV	BOUIN	PHILIPPE
CDC SPP	RANCE RIVE GAUCHE1	Capitaine	SPP	BOUTAUDON	STEPHANE
CDC SPV	RANCE RIVE GAUCHE2	Capitaine SPV	SPV	DAVY	JEAN-CHRISTOPHE
CDC SPP	RENNES BEAUREGARD	Capitaine	SPP	DURDUX	SEBASTIEN
CDC SPP	RENNES BEAUREGARD	Commandant	SPP	KATUSZYNSKI	FREDERIC
CDC SPP	RENNES LE BLOSNE	Capitaine	SPP	PERRIN	FRANCK
CDC SPP	RENNES LE BLOSNE	Commandant	SPP	KNOEPFFLER	STEPHANE
CDC SPP	RENNES SAINT-GEORGES	Commandant	SPP	PICAUT	STEPHANE
CDC SPP	SAINT-MALO	Capitaine	SPP	MATERNA	HUBERT
CDC SPP	SAINT-MALO	Commandant	SPP	THEIS	SYLVAIN
CDC SPV	SCE ADM GPT SUD OUEST	Commandant SPV	SPV	CLARET	FREDERIC
CDC SPP	SCE FORM GPT CENTRE	Capitaine	SPP	FRANCHETEAU	SOPHIE
CDC SPP	SCE FORM GTP EST	Capitaine	SPP	LE GOFF	ERWANN
CDC SPP	SCE PREV OPE GPT CENTRE	Capitaine	SPP	LE GUAY	FRANCK
CDC SPP	SCE PREV OPE GPT EST	Capitaine	SPP	SAUDUBRAY	SEBASTIEN
CDC SPP	SCE PREV OPE GPT NORD	Capitaine	SPP	OGER	OLIVIER
CDC SPP	Service études techniques acqu	Commandant	SPP	GAULIER	PHILIPPE
CDC SPP	Service véhicules-équipements	Capitaine	SPP	TARDIVEL	CHRISTOPHE
CDC SPV	VITRE	Commandant SPV	SPV	RUEE	PATRICK
CDC SPP	{H} PERSONNEL EXTERIEUR	Capitaine	SPP	GODIN	DAVID

Listes opérationnelles EMOD - CHEF DE GROUPE

Niveau	Affectation	Grade	Statut	Nom	Prénom
CDG SPV	ACIGNE	Lieutenant SPV	SPV	TANFIN	THIERRY
CDG SPV	ACIGNE	Lieutenant SPV	SPV	VERRIERE	LAURENT
CDG SPV	ANTRAIN	Lieutenant SPV	SPV	JULIENNE	LOUIS
CDG SPV	ARGENTRE-DU-PLESSIS	Lieutenant SPV	SPV	BEASSE	VINCENT
CDG SPP	BAIN-DE-BRETAGNE	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	GRANIER	JEAN-CHARLES
CDG SPV	BAIN-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	LUCAS	FABRICE
CDG SPV	BAIS	Capitaine SPV	SPV	MAUSSION	JEAN-YVES
CDG SPV	BAIS	Lieutenant SPV	SPV	SAULNIER	DAVID
CDG SPV	BAULON	Lieutenant SPV	SPV	PASQUIER	ALEX
CDG SPV	BETTON	Lieutenant SPV	SPV	LORANDEL	LUDOVIC
CDG SPV	BOURG-DES-COMPTES	Lieutenant SPV	SPV	SAULNIER	JEAN-MICHEL
CDG SPV	CANCALE	Lieutenant SPV	SPV	FRANCOIS	PATRICK
CDG SPV	CANCALE	Lieutenant SPV	SPV	GAS	FREDERIC
CDG SPV	CHATEAUBOURG	Lieutenant SPV	SPV	BOURDON	YANNICK
CDG SPV	CHATEAUBOURG	Lieutenant SPV	SPV	GAUTHIER	MICHEL
CDG SPV	CHATEAUGIRON	Lieutenant SPV	SPV	LEGENDRE	MICKAEL
CDG SPV	COMBOURG	Lieutenant SPV	SPV	CHAUVEL	DENIS
CDG SPV	CORPS-NUDS	Lieutenant SPV	SPV	RENIER	BERTRAND
CDG SPV	DIR Territoires et Logistique	Capitaine SPV	SPV	RAPILLY	FRANCOIS
CDG SPV	DIR Territoires et Logistique	Lieutenant SPV	SPV	GUETRE	GERARD
CDG SPP	DOL-DE-BRETAGNE	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	GAUTIER	PASCAL
CDG SPV	DOL-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	PONDEMER	MICKAEL
CDG SPP	FOUGERES	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	PETIT	SYLVAIN
CDG SPV	GEVEZE	Lieutenant SPV	SPV	BARBIER	PASCAL
CDG SPV	GEVEZE	Lieutenant SPV	SPV	RUE	DAVID
CDG SPV	GFS-Bur sensibilisation éducat	Lieutenant SPV	SPV	ORVAIN	PHILIPPE
CDG SPP	GFS-Sce prospective ingénierie	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	ODIC	SEBASTIEN
CDG SPP	GPO-Sce Equipes Spé	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	BERTEL	HERVE
CDG SPP	GPO-Sce Méth Opé	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	SOURDAINE	ARNAUD
CDG SPP	GPO-Sce Planif Prépa Opé	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	LELIEVRE	FRANCK-HERVE
CDG SPP	GPO-Serv CTA/CODIS	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	AUDRAIN	JEAN-BAPTISTE
CDG SPP	GPO-Serv CTA/CODIS	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	BISSERE	JEROME
CDG SPP	GPO-Serv CTA/CODIS	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	PERROT	YOHANN
CDG SPP	GPO-Serv CTA/CODIS	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	SOLER	GASTON
CDG SPP	GPO-Serv CTA/CODIS	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	LE SCOUL	GERALD
CDG SPP	GPO-Serv CTA/CODIS	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	MARSAL	CHRISTOPHE
CDG SPP	GPO-Serv CTA/CODIS	Lieutenant hors classe SPP	SPP	GOUERY	JACQUES
CDG SPV	GPO-Serv CTA/CODIS	Lieutenant SPV	SPV	GOUERY	JACQUES
CDG SPP	GPT PREVENTION	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	BARRERE	VINCENT
CDG SPP	GPT PREVENTION	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	BOUGEARD	JEAN-PHILIPPE
CDG SPP	GPT PREVENTION	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	GEFFROY	ALAIN
CDG SPP	GPT PREVENTION	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	GOUR	PATRICK
CDG SPP	GPT PREVENTION	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	LEMAHIEU	MAXIME
CDG SPP	GPT PREVENTION	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	THOMAS	SEBASTIEN
CDG SPP	GPT PREVENTION	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	BOULAIS	ERIC
CDG SPP	GPT PREVENTION	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	MARCHIX	MICHAEL
CDG SPP	GPT PREVENTION	Lieutenant hors classe SPP	SPP	DESQUILBET	DIDIER
CDG SPP	GPT SUD OUEST (Etat Major)	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	BESNIER	DAVID
CDG SPV	GUICHEN	Lieutenant SPV	SPV	LEGROS	NICOLAS
CDG SPV	GUICHEN	Lieutenant SPV	SPV	LORANT	YANN
CDG SPV	GUIGNEN	Lieutenant SPV	SPV	GREGORI	ALAIN
CDG SPV	GUIPRY	Lieutenant SPV	SPV	KOLAN	FREDERIC
CDG SPV	HEDE	Lieutenant SPV	SPV	RECOURSE	JEAN-YVES

Listes opérationnelles EMOD - CHEF DE GROUPE

CDG SPV	IFFENDIC	Lieutenant SPV	SPV	DEMAY	PHILIPPE
CDG SPV	ILLE ET RANCE	Lieutenant SPV	SPV	LANDE	FREDERIC
CDG SPV	ILLE ET RANCE	Lieutenant SPV	SPV	MAIER	DENIS
CDG SPV	IRODOUER	Lieutenant SPV	SPV	ORAIN	PIERRICK
CDG SPV	JANZE	Lieutenant SPV	SPV	DUCLOS	BERTRAND
CDG SPV	L'HERMITAGE	Lieutenant SPV	SPV	GOUERY	PASCAL
CDG SPV	LA COUYERE	Lieutenant SPV	SPV	BOUVET	ALAIN
CDG SPV	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Capitaine SPV	SPV	MESLET	VINCENT
CDG SPV	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	PILET	ANTOINE
CDG SPV	LAILLE	Lieutenant SPV	SPV	MICAULT	GAETAN
CDG SPV	LE PERTRE	Lieutenant SPV	SPV	HEMON	YOANN
CDG SPV	LIFFRE	Lieutenant SPV	SPV	CHESNEL	CHRISTOPHE
CDG SPV	LIFFRE	Lieutenant SPV	SPV	MONCARRE	YANNICK
CDG SPV	LOUVIGNE-DE-BAIS	Lieutenant SPV	SPV	MONNIER	PASCAL
CDG SPV	LOUVIGNE-DU-DESERT	Lieutenant SPV	SPV	JAMES	LOIC
CDG SPV	LOUVIGNE-DU-DESERT	Lieutenant SPV	SPV	TABUREL	YOHAN
CDG SPV	MAEN ROCH	Lieutenant SPV	SPV	JANVIER	JEAN-CLAUDE
CDG SPV	MAEN ROCH	Lieutenant SPV	SPV	GAUTHIER	SEBASTIEN PIERRE
CDG SPV	MARTIGNE-FERCHAUD	Lieutenant SPV	SPV	SALEMBIEN	PASCAL
CDG SPV	MELESSE	Lieutenant SPV	SPV	THEZELAIS	DIDIER
CDG SPV	MESSAC	Lieutenant SPV	SPV	BRIAND	FRANCOISE
CDG SPV	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	BRASSIER	THIERRY
CDG SPV	MONTFORT-SUR-MEU	Lieutenant SPV	SPV	FOREST	PATRICK
CDG SPV	MONTFORT-SUR-MEU	Lieutenant SPV	SPV	GERNIGON	LUDOVIC
CDG SPV	MONTFORT-SUR-MEU	Lieutenant SPV	SPV	GUINOT	GUY
CDG SPV	MONTFORT-SUR-MEU	Lieutenant SPV	SPV	RONVIN	DOMINIQUE
CDG SPV	MORDELLES	Lieutenant SPV	SPV	TOUFFET	JEAN-LUC
CDG SPV	NOYAL-SUR-VILAINE	Capitaine SPV	SPV	TRUCAS	JEAN-LUC
CDG SPV	NOYAL-SUR-VILAINE	Lieutenant SPV	SPV	JOLY	DAVID
CDG SPV	PIPRIAC	Lieutenant SPV	SPV	BERTIN	FRANCOISE
CDG SPV	PIPRIAC	Lieutenant SPV	SPV	ENIZAN	FRANCK
CDG SPV	PIRE-SUR-SEICHE	Lieutenant SPV	SPV	GUENE	FREDERIC
CDG SPV	PLEINE-FOUGERES	Lieutenant SPV	SPV	BOULIN	PASCAL
CDG SPV	PLELAN-LE-GRAND	Lieutenant SPV	SPV	ALEXANDRE	PHILIPPE
CDG SPV	PLELAN-LE-GRAND	Lieutenant SPV	SPV	HEDREUIL	DOMINIQUE
CDG SPV	PLERGUER	Lieutenant SPV	SPV	AUSSANT	JOCELYNE
CDG SPV	PLERGUER	Lieutenant SPV	SPV	HERVE	ANTHONY
CDG SPV	RANCE RIVE GAUCHE1	Lieutenant SPV	SPV	HERVE	CHRISTOPHE
CDG SPV	RANCE RIVE GAUCHE1	Lieutenant SPV	SPV	MARTIN	ERNEST
CDG SPP	REDON	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	GRASSET	STEPHEN
CDG SPP	REDON	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	SYS	JEREMIE
CDG SPV	REDON	Lieutenant SPV	SPV	HAIRAUT	PASCAL
CDG SPP	RENNES BEAUREGARD	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	GUINARD	FLORENT
CDG SPP	RENNES BEAUREGARD	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	LE HAYS	FREDERIC
CDG SPP	RENNES BEAUREGARD	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	THEBAULT	STEPHANE
CDG SPP	RENNES BEAUREGARD	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	VAUDELET	SAMUEL
CDG SPP	RENNES BEAUREGARD	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	MOISSON	DIDIER
CDG SPP	RENNES LE BLOSNE	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	HENRY	RAYMOND
CDG SPP	RENNES LE BLOSNE	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	LAMY	ALAIN
CDG SPP	RENNES LE BLOSNE	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	BOSSE	JACQUES
CDG SPP	RENNES LE BLOSNE	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	CURE	DAVID
CDG SPP	RENNES LE BLOSNE	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	RICHARD	CYRILLE
CDG SPP	RENNES SAINT-GEORGES	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	MORICEAU	PHILIPPE
CDG SPP	RENNES SAINT-GEORGES	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	OLIVIER	JEAN-PIERRE

Listes opérationnelles EMOD - CHEF DE GROUPE

CDG SPP	RENNES SAINT-GEORGES	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	PELVEN	ARMAND
CDG SPP	RENNES SAINT-GEORGES	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	ROYER	ERIK
CDG SPP	RENNES SAINT-GEORGES	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	FERRON	JACQUES
CDG SPP	RENNES SUD OUEST 1	Lieutenant hors classe SPP	SPP	POINT	MICHEL
CDG SPV	RENNES SUD OUEST 2	Lieutenant SPV	SPV	LOUIS	MICKAEL
CDG SPV	RETIERS	Lieutenant SPV	SPV	HERVOCHON	DIDIER
CDG SPV	ROMILLE	Lieutenant SPV	SPV	NICOLAS	FABRICE
CDG SPV	SAINT AUBIN DU COUESNON	Lieutenant SPV	SPV	REBILLARD	BRUNO
CDG SPV	SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE	Lieutenant SPV	SPV	GROSSET	CYRIL
CDG SPV	SAINT-GERMAIN-EN-COGLES	Lieutenant SPV	SPV	PATIN	MICHEL
CDG SPP	SAINT-MALO	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	CAUET	SEBASTIEN
CDG SPP	SAINT-MALO	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	GALLAIS	GERARD
CDG SPP	SAINT-MALO	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	HAMON	PIERRE
CDG SPP	SAINT-MALO	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	LEREDDE	RENE OLIVIER
CDG SPP	SAINT-MALO	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	ROULAND	ERIC
CDG SPV	SAINT-MEEN-LE-GRAND	Capitaine SPV	SPV	MAUDET	LOUIS
CDG SPV	SAINT-OUEN-DES-ALLEUX	Lieutenant SPV	SPV	BOURGEAIS	GILLES
CDG SPV	SCE ADM GPT EST	Lieutenant SPV	SPV	ROYER	OLIVIER
CDG SPP	SCE FORM GPT CENTRE	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	DANTON	YANNICK
CDG SPP	SCE FORM GPT NORD	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	DESBOIS	MICHEL
CDG SPP	SCE FORM GPT SUD OUEST	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	JEGU	MARTIAL
CDG SPP	SCE FORM GTP EST	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	BRASSET	DANIEL
CDG SPP	SCE PREV OPE GPT CENTRE	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	HOCDE	JACQUES
CDG SPP	SCE PREV OPE GPT SUD OUEST	Lieutenant hors classe SPP	SPP	JOUSSAIN	PHILIPPE
CDG SPV	SENS-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	LE SAUX	DIDIER
CDG SPV	SENS-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	PIGEON	JEAN-LUC
CDG SPP	Service études techniques acqu	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	AUPIED	PIERRE YVES
CDG SPV	TINTENIAC	Capitaine SPV	SPV	HIGNARD	CLAUDE
CDG SPV	TINTENIAC	Lieutenant SPV	SPV	LAVOLLEE	GAETAN
CDG SPV	VAL D'ANAST	Lieutenant SPV	SPV	BOIXEL	DAVID
CDG SPV	VERN-SUR-SEICHE	Lieutenant SPV	SPV	GOGDET	LIONEL
CDG SPV	VITRE	Lieutenant SPV	SPV	ALGRET	PHILIPPE
CDG SPV	VITRE	Lieutenant SPV	SPV	HISOPE	NICOLAS
CDG SPV	VITRE	Lieutenant SPV	SPV	HUCHET	NICOLAS



**LE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE OUEST
PREFET DE LA REGION BRETAGNE
PREFET D'ILLE-ET-VILAINE**

VUS ENSEMBLE

- Les articles L.1424-1 à L.1424-68 et R.1424-1 à R.1425-25 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux Services d'Incendie et de Secours,
- L'arrêté du 24 mai 2000 portant sur l'organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours.
- L'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels.
- L'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires.
- Le décret N° 2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaire.
- L'arrêté du 8 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'enseignement pédagogie initiale commune de formateur.
- L'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'enseignement pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en premiers secours.
- L'arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'enseignement pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques.
- La demande de renouvellement d'habilitation N° 35-09-03 transmise à la préfecture, le 9 septembre 2013, par le directeur du service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours d'ILLE-ET-VILAINE.

Article 1^{er} :

Le Sergent Chef Tony HEE est désigné pour assurer la fonction de Référent Départemental pour l'enseignement dans les domaines du secours à victimes.

Article 2 :

Les sapeurs-pompiers suivants sont retenus pour assurer les missions qui sont confiées à la spécialité secours à victimes pour un an à compter du 1^{er} janvier 2018.

Article 3 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours arrête annuellement la liste des personnels détenteurs des unités de valeurs de la spécialité.

Article 4 :

La Directrice de Cabinet, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, sont chargés chacun, en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Rennes le, **16 JUIN 2018**

LE PREFET,


Christophe MIRMAND
Juin 2018

Listes opérationnelles spécialités : Instructeur de secourisme

Niveau	Affectation	Grade	Statut	Nom	Prénom
PAE FF	FOUGERES	Adjudant SPP appellation chef	SPP	GAULIER	PATRICK
PAE FF	GFS-Bur sensibilisation éducat	Adjudant SPP appellation chef	SPP	YHUEL	YANN
PAE FF	GFS-Pôle Mise en Oeuvre Form	Adjudant SPP appellation chef	SPP	GALLE	ROMEO
PAE FF	GFS-Pôle Mise en Oeuvre Form	Sergent SPP appellation chef	SPP	GUIHOMAT	GREGORY
PAE FF	GFS-Pôle Mise en Oeuvre Form	Sergent SPP appellation chef	SPP	HEE	TONY
PAE FF	GPO-Serv CTA/CODIS	Adjudant SPP	SPP	DUBOIS	JEROME
PAE FF	GPO-Serv CTA/CODIS	Lieutenant de 1re classe SPP	SPP	BISSERE	JEROME
PAE FF	RANCE RIVE GAUCHE1	Caporal de SPP	SPP	BERTHELIN	ANTHONY
PAE FF	RANCE RIVE GAUCHE1	Sergent SPP appellation chef	SPP	HEUVELINE	PHILIPPE
PAE FF	RENNES BEAUREGARD	Sergent SPP appellation chef	SPP	HAZE	FRANCOIS
PAE FF	RENNES LE BLOSNE	Caporal de SPP	SPP	BAUDET	FLORENT
PAE FF	RENNES SAINT-GEORGES	Adjudant SPP appellation chef	SPP	DEPEIGE	PATRICE
PAE FF	RENNES SAINT-GEORGES	Adjudant SPP appellation chef	SPP	ROBIN	LOIC
PAE FF	RENNES SAINT-GEORGES	Sergent SPP	SPP	GUIHO	DEVRIE
PAE FF	SAINT-MALO	Sergent SPP	SPP	GEOFFROY-CHOPIN	ANNE-GAELLE
PAE FF	SCE FORM GPT NORD	Adjudant SPP appellation chef	SPP	LAIDIE	ALEX
PAE FF	SCE FORM GPT SUD OUEST	Capitaine	SPP	MATERNA	HUBERT
PAE FF	SCE FORM GTP EST	Adjudant SPP	SPP	LECLERRE	PHILIPPE
PAE FF	BEDEE	Adjudant Chef SPV	SPV	MARQUEZ	PIERRE
PAE FF	DIR Territoires et Logistique	Capitaine SPV	SPV	RAPILLY	FRANCOIS
PAE FF	GFS-Bur sensibilisation éducat	Lieutenant SPV	SPV	GOUARIN	JOEL
PAE FF	GUICHEN	Caporal Chef SPV	SPV	HELLEUX	SYLVAIN
PAE FF	ILLE ET RANCE	Lieutenant SPV	SPV	MAIER	DENIS
PAE FF	MONTFORT-SUR-MEU	Lieutenant SPV	SPV	GUINOT	GUY
PAE FF	SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE	Lieutenant SPV	SPV	GROSSET	CYRIL
PAE FF	SCE ADM GPT SUD OUEST	Commandant SPV	SPV	CLARET	FREDERIC

Listes opérationnelles spécialités : Moniteur de Secourisme

Niveau	Affectation	Grade		Nom	Prénom
PAE PS	BAIN-DE-BRETAGNE	Sergent SPP	SPP	GAS	SEBASTIEN
PAE PS	BAIN-DE-BRETAGNE	Sergent SPP appellation chef	SPP	BELLIARD	CYRILLE
PAE PS	BAIN-DE-BRETAGNE	Sergent SPP appellation chef	SPP	RENOU	SAMUEL
PAE PS	DOL-DE-BRETAGNE	Adjudant SPP	SPP	BINARD	JEAN-SEBASTIEN
PAE PS	DOL-DE-BRETAGNE	Adjudant SPP appellation chef	SPP	PIOT	FRANCK
PAE PS	DOL-DE-BRETAGNE	Sergent SPP	SPP	GEORGEAULT	GAETAN
PAE PS	DOL-DE-BRETAGNE	Sergent SPP appellation chef	SPP	SPRECHER	DAVID
PAE PS	DSSM-SD Missions santé	Cadre de santé de SPP de 1 cl	SPP	COLIN	FREDERIC
PAE PS	DSSM-SD Missions santé	Cadre de santé de SPP de 2cl	SPP	PISIGO	HUGUES
PAE PS	DSSM-SD Missions santé	Infirmier SPP classe normale	SPP	RIMBAULT	TONY
PAE PS	FOUGERES	Adjudant SPP appellation chef	SPP	BRIERE	JEAN-MARC
PAE PS	FOUGERES	Adjudant SPP appellation chef	SPP	LOURDAIS	CHRISTOPHE
PAE PS	FOUGERES	Adjudant SPP appellation chef	SPP	MESSE	DOMINIQUE
PAE PS	FOUGERES	Caporal de SPP	SPP	MARTIN	EMMANUEL
PAE PS	FOUGERES	Sergent SPP	SPP	DOUE	OLIVIER
PAE PS	FOUGERES	Sergent SPP appellation chef	SPP	LAFOSSE	WILLIAM
PAE PS	FOUGERES	Sergent SPP appellation chef	SPP	SEGALEN	LIONEL
PAE PS	GFS-Pôle Mise en Oeuvre Form	Adjudant SPP	SPP	HUCHET	KEVIN
PAE PS	GFS-Pôle Mise en Oeuvre Form	Adjudant SPP appellation chef	SPP	DARCOURT	JEAN-MICHEL
PAE PS	GFS-Pôle Mise en Oeuvre Form	Adjudant SPP appellation chef	SPP	HERVY	MARTIAL
PAE PS	GFS-Sce prospective ingénierie	Adjudant SPP appellation chef	SPP	CROST	CHRISTELLE
PAE PS	GFS-Sce prospective ingénierie	Sergent SPP appellation chef	SPP	POUPINET	MICKAEL
PAE PS	GPO-Serv CTA/CODIS	Caporal de SPP	SPP	ANNIBAL	JEROME
PAE PS	GPO-Serv CTA/CODIS	Caporal de SPP	SPP	BELLANDE	CHRISTOPHE
PAE PS	GPO-Serv CTA/CODIS	Caporal de SPP	SPP	PLANTIS	BENJAMIN
PAE PS	GPO-Serv CTA/CODIS	Sergent SPP appellation chef	SPP	JOUAULT	SEBASTIEN
PAE PS	GPO-Serv CTA/CODIS	Sergent SPP appellation chef	SPP	SAULNIER	SEBASTIEN
PAE PS	GPT SUD OUEST (Etat Major)	Lieutenant de 2e classe SPP	SPP	BESNIER	DAVID
PAE PS	RANCE RIVE GAUCHE1	Adjudant SPP	SPP	LE GOFFIC	YOHANN
PAE PS	RANCE RIVE GAUCHE1	Sergent SPP appellation chef	SPP	GUILLARD	OLIVIER
PAE PS	RANCE RIVE GAUCHE1	Sergent SPP appellation chef	SPP	LAUNAY	STEPHANIE
PAE PS	RANCE RIVE GAUCHE1	Sergent SPP appellation chef	SPP	LAURENT	LOIC
PAE PS	REDON	Caporal de SPP	SPP	HERY	ROMAIN
PAE PS	REDON	Sergent SPP appellation chef	SPP	CHOPINEAU	FABIEN
PAE PS	REDON	Sergent SPP appellation chef	SPP	PERREUL	CEDRIC
PAE PS	REDON	Sergent SPP appellation chef	SPP	THIEBOT	DAVID
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Adjudant SPP appellation chef	SPP	REYMOND	MICHAEL
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Caporal de SPP	SPP	BOSSE	SEBASTIEN
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Caporal de SPP	SPP	GUERRA	MAXIME
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Caporal de SPP	SPP	HUBERT	NICOLAS
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Caporal de SPP	SPP	LEBRET	MATHIEU
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Sergent SPP	SPP	LAMADE	SYLVAIN
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Sergent SPP appellation chef	SPP	BUFFET	GILLES
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Sergent SPP appellation chef	SPP	CLEMENT	BERTRAND
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Sergent SPP appellation chef	SPP	DROYER	MIKAEL
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Sergent SPP appellation chef	SPP	GUERIN	JULIEN
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Sergent SPP appellation chef	SPP	LECRUBIER	YANN
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Sergent SPP appellation chef	SPP	MENGUY	PATRICK
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Adjudant SPP appellation chef	SPP	CLOTEAUX	MICKAEL
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Adjudant SPP appellation chef	SPP	DURAND	CHRISTOPHE
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Adjudant SPP appellation chef	SPP	GEORGEAULT	CHRYSTELLE
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Caporal de SPP	SPP	BANNIER	DAVID
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Caporal de SPP	SPP	BOYER	OLIVIER
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Caporal de SPP	SPP	CHOPIN	OLIVIER
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Caporal de SPP	SPP	GUSMINI	ALEXANDRE
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Caporal de SPP	SPP	PIQUET	MICKAEL
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Sergent SPP	SPP	ANDRE	SYLVAIN
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Sergent SPP	SPP	LE DELLIQU	FREDERIC
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Sergent SPP appellation chef	SPP	BESTIN	OLIVIER

Niveau	Affectation	Grade		Nom	Prénom
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Sergent SPP appellation chef	SPP	CORNEC	GOULVEN
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Sergent SPP appellation chef	SPP	DENIEL	SAMUEL
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Sergent SPP appellation chef	SPP	MAUGER	LUDOVIC
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Sergent SPP appellation chef	SPP	MEDARD	ANTOINE
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Sergent SPP appellation chef	SPP	RAIMBAUD	MEHDI
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Adjudant SPP appellation chef	SPP	LAGOGUE	VINCENT
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Caporal de SPP	SPP	BLANC	CEDRIC
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Caporal de SPP	SPP	CAKAIN	NICOLAS
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Caporal de SPP	SPP	COSNAY	FLORIAN
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Caporal de SPP	SPP	DELOT	JULIEN
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Caporal de SPP	SPP	LESAICHERRE	PIERRE
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Caporal de SPP	SPP	NIVAUT	FLORENT
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Sergent SPP	SPP	LE BRETON	JEROME
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Sergent SPP	SPP	MASSE	DAVID
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Sergent SPP appellation chef	SPP	BORDEAUX	LOIC
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Sergent SPP appellation chef	SPP	FREIN	FREDERIC
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Sergent SPP appellation chef	SPP	LAMBALLAIS	ANTOINE
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Sergent SPP appellation chef	SPP	LE QUINTREC	ROMAIN
PAE PS	RENNES SAINT-GEORGES	Sergent SPP appellation chef	SPP	SORET	ERIC
PAE PS	RENNES SUD OUEST 1	Adjudant SPP appellation chef	SPP	BIZIEUX	BASTIEN
PAE PS	RENNES SUD OUEST 1	Sergent SPP appellation chef	SPP	ROHRBACH	SEBASTIEN
PAE PS	SAINT-MALO	Adjudant SPP appellation chef	SPP	MIALHE	NATHALIE
PAE PS	SAINT-MALO	Caporal de SPP	SPP	BEROT	BRIAN
PAE PS	SAINT-MALO	Caporal de SPP	SPP	DABROWSKI	MATTHIEU
PAE PS	SAINT-MALO	Caporal de SPP	SPP	GALBOIS	PIERRE-YVES
PAE PS	SAINT-MALO	Caporal de SPP	SPP	RANCE	ARNAUD
PAE PS	SAINT-MALO	Sergent SPP appellation chef	SPP	AUVRET	MICHAEL
PAE PS	SAINT-MALO	Sergent SPP appellation chef	SPP	CASTEL	FREDERIC
PAE PS	SAINT-MALO	Sergent SPP appellation chef	SPP	DEMAURIC	CHRISTOPHE
PAE PS	SAINT-MALO	Sergent SPP appellation chef	SPP	DUFEIL	CEDRIC
PAE PS	SAINT-MALO	Sergent SPP appellation chef	SPP	PERROTTE	MARC
PAE PS	SAINT-MALO	Sergent SPP appellation chef	SPP	PERSON	ANNE-LUC
PAE PS	SCE FORM GPT CENTRE	Sergent SPP appellation chef	SPP	THOMAS	ANTHONY
PAE PS	ACIGNE	Lieutenant SPV	SPV	TANFIN	THIERRY
PAE PS	ACIGNE	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	BERVAS	DOMITILLE
PAE PS	ACIGNE	Sergent chef SPV	SPV	MARTAU	MAXIME
PAE PS	ACIGNE	Sergent chef SPV	SPV	PERROT	CECILE
PAE PS	ANTRAIN	Caporal Chef SPV	SPV	BRION	OLIVIER
PAE PS	ARGENTRE-DU-PLESSIS	Adjudant Chef SPV	SPV	CRUBLET	MARIE-CHRISTINE
PAE PS	ARGENTRE-DU-PLESSIS	Adjudant Chef SPV	SPV	ROULLEAU	CELINE
PAE PS	ARGENTRE-DU-PLESSIS	Caporal Chef SPV	SPV	GENOUEL	ANNE-SOPHIE
PAE PS	ARGENTRE-DU-PLESSIS	Caporal SPV	SPV	MARCHAND	JENNIFER
PAE PS	BAIN-DE-BRETAGNE	Adjudant Chef SPV	SPV	CROCHET	YVES
PAE PS	BAIN-DE-BRETAGNE	Adjudant Chef SPV	SPV	METAYER	FABRICE
PAE PS	BAIN-DE-BRETAGNE	Adjudant Chef SPV	SPV	VERDAGUER	MARION
PAE PS	BAIN-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	LUCAS	FABRICE
PAE PS	BAIN-DE-BRETAGNE	Sergent chef SPV	SPV	CORNUAU	JEAN-GUILLAUME
PAE PS	BAIS	Caporal Chef SPV	SPV	LEFRESNE	GERMAIN
PAE PS	BAULON	Caporal Chef SPV	SPV	DESVALLON	BENOIT
PAE PS	BEDEE	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	RICHARD-UDIN	KARINE
PAE PS	BEDEE	Sapeur Pompier 1ère classe SPV	SPV	BARRE	STEPHANIE
PAE PS	BEDEE	Sergent chef SPV	SPV	HUBERT	PASCAL
PAE PS	BETTON	Adjudant Chef SPV	SPV	LORANDEL	FABRICE
PAE PS	BETTON	Adjudant Chef SPV	SPV	MOREAU	JEROME
PAE PS	BETTON	Adjudant SPV	SPV	HAYERE	BERTRAND
PAE PS	BETTON	Lieutenant SPV	SPV	LORANDEL	LUDOVIC
PAE PS	BETTON	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	BRUN	YANN
PAE PS	BOURG-DES-COMPTES	Caporal SPV	SPV	LANNUZEL	FRANCIS
PAE PS	BOURG-DES-COMPTES	Lieutenant SPV	SPV	SAULNIER	JEAN-MICHEL
PAE PS	BREAL-SOUS-MONTFORT	Adjudant Chef SPV	SPV	LE GALL	CHRISTOPHE
PAE PS	BREAL-SOUS-MONTFORT	Caporal SPV	SPV	CROSES	FABRICE
PAE PS	BREAL-SOUS-MONTFORT	Sergent chef SPV	SPV	QUER	ANTHONY

Niveau	Affectation	Grade		Nom	Prénom
PAE PS	CANCALE	Adjudant Chef SPV	SPV	ROBERT	NICOLAS
PAE PS	CANCALE	Adjudant Chef SPV	SPV	SIMON	REGIS
PAE PS	CANCALE	Caporal Chef SPV	SPV	OLIERE	JACKY
PAE PS	CANCALE	Lieutenant SPV	SPV	FRANCOIS	PATRICK
PAE PS	CANCALE	Sergent chef SPV	SPV	LHOSTIS	MICKAEL
PAE PS	CHATEAUBOURG	Adjudant Chef SPV	SPV	DESBLES	RAPHAEL
PAE PS	CHATEAUBOURG	Caporal Chef SPV	SPV	MICHEL	PIERRICK
PAE PS	CHATEAUBOURG	Sergent SPV	SPV	LOUVET	MAUD
PAE PS	CHATEAUGIRON	Adjudant SPV	SPV	ORACZ	BENOIT
PAE PS	CHATEAUGIRON	Sergent SPV	SPV	TOSTIVINT	MICHEL
PAE PS	COMBOURG	Adjudant Chef SPV	SPV	DELOURMEL	YOANN
PAE PS	COMBOURG	Capitaine SPV	SPV	BIEDERMANN	CLAUDE
PAE PS	COMBOURG	Caporal SPV	SPV	RUELLEUX	GUILLAUME
PAE PS	COMBOURG	Lieutenant SPV	SPV	CHAUVEL	DENIS
PAE PS	COMBOURG	Sergent SPV	SPV	TILLET	KEVIN
PAE PS	CORPS-NUDS	Adjudant SPV	SPV	GUERY	JEAN-PIERRE
PAE PS	CORPS-NUDS	Adjudant SPV	SPV	LANNUZEL	MAEL
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier Principal	SPV	BONFANTI	CHRISTIANE
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier Principal	SPV	FAUVEL	AURELIE
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier Principal	SPV	JOUAN	VIRGINIE
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier Principal	SPV	LENOIR	ROXANE
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier Principal	SPV	NEDELEC	EMILIE
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier Principal	SPV	TUAL	JULIE
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	BAUDELLOT	LUC
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	BOYER	GWENDOLINE
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	CRIBIER	AXEL
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	DESVAUX	CYRIL
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	HAUBOIS	SAMUEL
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	HERISSON	LUDOVIC
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	JULIENNE	LAETITIA
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	LE MALET	STEPHANE
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	LEOST	FLORIAN
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	RENAIS	ANNE-CECILE
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier SPV	SPV	RUPIN	REMI
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier-Chef	SPV	ARRIBART	SEBASTIEN
PAE PS	DIR Santé et Secours Médical (Mutu)	Infirmier-Chef	SPV	ROBERT	YANN
PAE PS	DOL-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	PONDEMER	MICKAEL
PAE PS	DOMAGNE	Sergent chef SPV	SPV	BERGER	FREDERIC
PAE PS	ERBREE	Adjudant SPV	SPV	FROMONT	DANIEL
PAE PS	GAEL-MUEL	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	CARTIER	DAVID
PAE PS	GEVEZE	Lieutenant SPV	SPV	BARBIER	PASCAL
PAE PS	GEVEZE	Lieutenant SPV	SPV	RUE	DAVID
PAE PS	GEVEZE	Sergent chef SPV	SPV	ABRAHAM	HERVE
PAE PS	GRAND-FOUGERAY	Adjudant Chef SPV	SPV	PLANTARD	MATHIEU
PAE PS	GRAND-FOUGERAY	Caporal Chef SPV	SPV	AMAUCE	THOMAS
PAE PS	GUICHEN	Caporal Chef SPV	SPV	LE PATH	JULIEN
PAE PS	GUIGNEN	Lieutenant SPV	SPV	GREGORI	ALAIN
PAE PS	GUIGNEN	Sergent SPV	SPV	FRIGOUT	GUYLAINE
PAE PS	GUIPRY	Caporal Chef SPV	SPV	BEAUJOUAN	ELODIE
PAE PS	GUIPRY	Lieutenant SPV	SPV	KOLAN	FREDERIC
PAE PS	HEDE	Sergent chef SPV	SPV	DOUANNE	CHRISTOPHE
PAE PS	IFFENDIC	Lieutenant SPV	SPV	DEMAY	PHILIPPE
PAE PS	JANZE	Adjudant Chef SPV	SPV	MARTIN	CHRISTOPHE
PAE PS	JANZE	Adjudant Chef SPV	SPV	MENARD	NICOLAS
PAE PS	JANZE	Adjudant Chef SPV	SPV	PRODHOMME	EMMANUEL
PAE PS	JANZE	Sergent SPV	SPV	VIEL	DESIRE
PAE PS	L'HERMITAGE	Adjudant Chef SPV	SPV	THEAUD	PASCAL
PAE PS	L'HERMITAGE	Lieutenant SPV	SPV	GOUERY	PASCAL
PAE PS	L'HERMITAGE	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	LEMAIRE	SIMON
PAE PS	LA BAZOUGE-DU-DESERT	Caporal Chef SPV	SPV	HAMEL	DOMINIQUE
PAE PS	LA BOUEXIÈRE	Caporal Chef SPV	SPV	CHANTREL	MARINA
PAE PS	LA BOUEXIÈRE	Caporal Chef SPV	SPV	SOUHY	GWENAELLE

Niveau	Affectation	Grade		Nom	Prénom
PAE PS	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Adjudant Chef SPV	SPV	TESSIER	BERNARD
PAE PS	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Capitaine SPV	SPV	MESLET	VINCENT
PAE PS	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Caporal Chef SPV	SPV	BRASSIER	VERONIQUE
PAE PS	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Caporal SPV	SPV	GARDAN	DENIZ JEAN
PAE PS	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	PILET	ANTOINE
PAE PS	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Sergent chef SPV	SPV	MOREAU	SYLVAIN
PAE PS	LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Sergent SPV	SPV	COUVERT	SANDRINE
PAE PS	LAILLE	Sergent chef SPV	SPV	GHESTIN	OLIVIER
PAE PS	LE PERTRE	Sergent chef SPV	SPV	BRIDIER	MAXIME
PAE PS	LIFFRE	Adjudant Chef SPV	SPV	TRAVERS	PATRICK
PAE PS	LIFFRE	Caporal Chef SPV	SPV	AMOURIAUX	GUY
PAE PS	LIFFRE	Lieutenant SPV	SPV	CHESNEL	CHRISTOPHE
PAE PS	LIFFRE	Sergent SPV	SPV	MIFORT	ANTHONY
PAE PS	LOUVIGNE-DE-BAIS	Adjudant Chef SPV	SPV	DENIARD	BENOIT
PAE PS	LOUVIGNE-DE-BAIS	Caporal Chef SPV	SPV	BODIN	ANTOINE
PAE PS	LOUVIGNE-DU-DESERT	Caporal SPV	SPV	COUASNON	GUILLAUME
PAE PS	MAEN ROCH	Lieutenant SPV	SPV	JANVIER	JEAN-CLAUDE
PAE PS	MAEN ROCH	Sergent chef SPV	SPV	TRUET	Sébastien
PAE PS	MARTIGNE-FERCHAUD	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	OLIER	MAGALIE
PAE PS	MEDREAC	Caporal Chef SPV	SPV	DUVAL-CHIQUET	LOLITA
PAE PS	MELESSE	Adjudant Chef SPV	SPV	REMINGOL	ALAIN
PAE PS	MELESSE	Caporal SPV	SPV	BEASSE	GUILLAUME
PAE PS	MELESSE	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	GRIMAUT	GAEL
PAE PS	MESSAC	Lieutenant SPV	SPV	BRIAND	FRANCOISE
PAE PS	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	Caporal Chef SPV	SPV	FOUERE	GILLES
PAE PS	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	BRASSIER	THIERRY
PAE PS	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	Sergent chef SPV	SPV	LAVALLEY	MARCEL
PAE PS	MONTFORT-SUR-MEU	Adjudant Chef SPV	SPV	BESNARD	MICHEL
PAE PS	MONTFORT-SUR-MEU	Adjudant Chef SPV	SPV	CHOTARD	MICKAEL
PAE PS	MONTFORT-SUR-MEU	Adjudant SPV	SPV	HAI	FREDERIC
PAE PS	MORDELLES	Adjudant SPV	SPV	COLLEU	STEPHANE
PAE PS	MORDELLES	Caporal Chef SPV	SPV	RAMBAUD	SOPHIE
PAE PS	MORDELLES	Sergent chef SPV	SPV	EVANO	BRUNO
PAE PS	NOYAL-SUR-VILAINE	Sergent chef SPV	SPV	LEPRETRE	BENJAMIN SPV
PAE PS	NOYAL-SUR-VILAINE	Sergent SPV	SPV	DESCHAMPS	MAUD
PAE PS	PACE	Sergent chef SPV	SPV	GAUTHIER	EMILIE
PAE PS	PLEINE-FOUGERES	Adjudant Chef SPV	SPV	LEGENDRE	MARTIAL
PAE PS	PLEINE-FOUGERES	Sergent chef SPV	SPV	BOURRIEN	PATRICK
PAE PS	PLELAN-LE-GRAND	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	VELIA	LAURENT
PAE PS	PLELAN-LE-GRAND	Sergent chef SPV	SPV	JEHANNIN	FRANCK
PAE PS	PLERGUER	Lieutenant SPV	SPV	AUSSANT	JOCELYNE
PAE PS	QUEDILLAC	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	HOUEE	CELINE
PAE PS	RANCE RIVE GAUCHE1	Sapeur 2ème classe SPV	SPV	MARTINEZ	ALEXIS
PAE PS	RANCE RIVE GAUCHE2	Sergent SPV	SPV	HONORE	JONATHAN
PAE PS	RANCE RIVE GAUCHE2	Sergent SPV	SPV	SALMON	FABIEN
PAE PS	REDON	Adjudant SPV	SPV	DUFRAICHE	ANN-STEPHANIE
PAE PS	REDON	Caporal Chef SPV	SPV	MAHE	BENJAMIN
PAE PS	REDON	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	MOYON	PATRICE
PAE PS	REDON	Sergent chef SPV	SPV	MEUNIER	ROMUALD
PAE PS	REDON	Sergent SPV	SPV	DELESTRE	JOHAN
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Caporal Chef SPV	SPV	NEGARET	MAXIME
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	LEDUC	THOMAS
PAE PS	RENNES BEAUREGARD	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	TOULOUZE	JEROME
PAE PS	RENNES LE BLOSNE	Caporal SPV	SPV	BUSSON	JEAN-LOUIS
PAE PS	RENNES SUD OUEST 2	Adjudant Chef SPV	SPV	HANNOUCHE	FREDERIC
PAE PS	RENNES SUD OUEST 2	Lieutenant SPV	SPV	LOUIS	MICKAEL
PAE PS	RENNES SUD OUEST 2	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	VILLEDEY	YOHANN
PAE PS	RETIERS	Sergent chef SPV	SPV	PEZON	JEROME
PAE PS	ROMILLE	Lieutenant SPV	SPV	AINS	GILBERT
PAE PS	ROMILLE	Lieutenant SPV	SPV	NICOLAS	FABRICE
PAE PS	SAINTE AUBIN DU COUESNON	Caporal Chef SPV	SPV	CARADEUC	JEROME
PAE PS	SAINTE AUBIN DU COUESNON	Sergent chef SPV	SPV	BAZIN	DAVID

Niveau	Affectation	Grade		Nom	Prénom
PAE PS	SAINT AUBIN DU COUESNON	Sergent chef SPV	SPV	HARDY	CELINE
PAE PS	SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE	Adjudant SPV	SPV	FREMONT	YANNICK
PAE PS	SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	GOUSSET	KEVIN
PAE PS	SAINT-GERMAIN-EN-COGLES	Adjudant Chef SPV	SPV	LECRIVAIN	CHRISTOPHE
PAE PS	SAINT-M'HERVE	Adjudant Chef SPV	SPV	GUYARD	JEROME
PAE PS	SAINT-MALO	Adjudant SPV	SPV	COLOMER	GREGORY
PAE PS	SAINT-MALO	Sapeur 1ère classe SPV	SPV	DOURVER	ANTOINE
PAE PS	SAINT-MALO	Sergent SPV	SPV	GAUTIER	VALENTIN
PAE PS	SAINT-MEEN-LE-GRAND	Sergent SPV	SPV	PUISSANT	GABRIEL
PAE PS	SAINT-OUEN-DES-ALLEUX	Sergent SPV	SPV	GUILBAUT	KEVIN
PAE PS	SCE ADM GPT EST	Lieutenant SPV	SPV	ROYER	OLIVIER
PAE PS	SENS-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	SPV	PIGEON	JEAN-LUC
PAE PS	SERVON-SUR-VILAINE	Adjudant Chef SPV	SPV	MOCHET	YVES
PAE PS	SERVON-SUR-VILAINE	Sergent SPV	SPV	LERAILLE	ARNAUD
PAE PS	TINTENIAC	Adjudant Chef SPV	SPV	GEFFRAULT	FRANCK
PAE PS	TINTENIAC	Lieutenant SPV	SPV	LAVOLLEE	GAETAN
PAE PS	TINTENIAC	Sergent chef SPV	SPV	CARO	GREGORY
PAE PS	VAL D'ANAST	Adjudant Chef SPV	SPV	GUIHARD	BRUNO
PAE PS	VAL D'ANAST	Adjudant SPV	SPV	PONGERARD-PESCHARD	GAETAN
PAE PS	VERN-SUR-SEICHE	Caporal Chef SPV	SPV	GALLET DE SANTERRE	ETIENNE
PAE PS	VITRE	Adjudant Chef SPV	SPV	BARBIER	FRANCOIS
PAE PS	VITRE	Adjudant Chef SPV	SPV	MESSE	MIKAEL
PAE PS	VITRE	Caporal Chef SPV	SPV	LHOMMELAIS	ALBAN
PAE PS	VITRE	Caporal SPV	SPV	COUVERT	EMMANUEL
PAE PS	VITRE	Lieutenant SPV	SPV	HISOPE	NICOLAS

ARRETE N° 18.0882

Le Président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Affaire suivie par Christelle BONDIS

REF : DAF – 18.0882

Objet : Délégations de signature

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L. 1424-30 et L. 1424-33 ;
Vu la délibération du Conseil d'administration n°2015-061CA du 2 juillet 2015 portant approbation de l'organigramme du SDIS ;
Vu l'arrêté conjoint n° 17.2201 du 5 octobre 2017 portant organisation du Corps Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine ;
Vu les arrêtés individuels portant nomination dans l'emploi de Directeurs, Chefs de Groupement et Chefs de Pôle du Service Départemental d'incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine ;
Considérant que l'organisation fonctionnelle du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine impose un dispositif de délégations de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement du service public et sa continuité ;

ARRETE

SECTION 1 : DIRECTION GENERALE DU S.D.I.S 35

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à Eric CANDAS, Colonel Hors Classe de sapeurs-pompiers professionnels, Directeur Départemental des Services d'incendie et de secours, à l'effet de signer tous actes, arrêtés (y compris ceux relatifs aux sanctions disciplinaires du 1^{er} groupe), marchés, contrats, conventions, décisions et correspondances administratives, toutes pièces comptables,

À l'exclusion :

- ★ des délibérations ;
- ★ des arrêtés relatifs aux listes d'aptitude et tableaux d'avancement
- ★ des arrêtés individuels relatifs à la carrière des officiers supérieurs de sapeurs-pompiers volontaires à partir du grade de commandant ;
- ★ des arrêtés individuels relatifs à la carrière des officiers de sapeurs-pompiers professionnels à partir du grade de commandant ;
- ★ des arrêtés individuels relatifs à la carrière des agents des filières administrative et technique de la fonction publique territoriale de catégorie A.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à Louis-Marie DAUDAL, Colonel de sapeurs-pompiers professionnels, Directeur départemental adjoint, à l'effet de signer tous actes, arrêtés (y compris ceux relatifs aux sanctions disciplinaires du 1^{er} groupe), contrats, conventions, décisions et correspondances administratives, toutes pièces comptables,

À l'exclusion :

- ★ des délibérations ;
- ★ des arrêtés relatifs aux listes d'aptitude et tableaux d'avancement
- ★ des arrêtés individuels relatifs à la carrière des officiers supérieurs de sapeurs-pompiers volontaires à partir du grade de commandant.
- ★ des arrêtés individuels relatifs à la carrière des officiers de sapeurs-pompiers professionnels à partir du grade de commandant ;
- ★ des arrêtés individuels relatifs à la carrière des agents des filières administrative et technique de la fonction publique territoriale de catégorie A.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée à Christelle BONDIS, Administrateur territorial, Directeur Administratif et Financier et Directeur du Contrôle de la Qualité de la Gestion Publique, à l'effet de signer tous actes, arrêtés, contrats, conventions, décisions et correspondances administratives, toutes pièces comptables,

À l'exclusion :

- ★ des délibérations ;
- ★ des courriers transmis aux autorités ministérielles, préfectorales, régionales, aux conseillers départementaux et aux maires du département d'Ille-et-Vilaine ;
- ★ des convocations du Conseil d'administration ;
- ★ des arrêtés individuels relatifs à la carrière des officiers supérieurs de sapeurs-pompiers volontaires à partir du grade de commandant.
- ★ des arrêtés individuels relatifs à la carrière des officiers de sapeurs-pompiers professionnels à partir du grade de commandant ;
- ★ des arrêtés individuels relatifs à la carrière des agents des filières administrative et technique de la fonction publique territoriale de catégorie A.

En l'absence de Christelle BONDIS, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, en ce qui concerne les pièces comptables, par Françoise DELAMOTTE, Chef du Pôle des Finances et de la Commande Publique.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée à Jean-Louis SALEL, Médecin de Classe Exceptionnelle de sapeurs-pompiers professionnels, Médecin-Chef du Service de Santé et de Secours Médical, à l'effet de signer :

- ★ les courriers, notes et bordereaux liés au fonctionnement de sa Direction ;
- ★ les conventions d'accueil en stage des étudiants et stagiaires accueillis au sein de sa Direction ;
- ★ les attestations de Formation Médicale Continue ou de Développement Professionnel Continu des personnels de santé ;
- ★ les dépôts de plaintes relatifs à sa Direction ;
- ★ les ordres de mission, congés et autorisations d'absence des personnels de sa Direction ;
- ★ les ordres de service-bons de commande et marchés subséquents de la section de fonctionnement nécessaires au fonctionnement de sa Direction dans la limite de 1 000 € TTC.

En l'absence de Jean-Louis SALEL, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, sans restriction, par Alain CORNILLON, Médecin de Classe Exceptionnelle de sapeurs-pompiers professionnels, Médecin-Chef adjoint du Service de Santé et de Secours Médical.

Article 5 :

Délégation de signature est donnée à Thierry BONNIER, Lieutenant-Colonel de sapeurs-pompiers professionnels, Directeur des Opérations, à l'effet de signer :

- ★ les courriers, notes et bordereaux liés au fonctionnement de sa Direction ;
- ★ les dépôts de plaintes relatifs à sa Direction ;
- ★ les ordres de mission, congés et autorisations d'absence des personnels de sa Direction ;
- ★ les ordres de réquisition ;
- ★ les ordres de missions relatifs aux équipes spécialisées ;
- ★ les attestations d'intervention.

Article 6 :

Délégation de signature est donnée à Patrice FENEON, Lieutenant-Colonel de sapeurs-pompiers professionnels, Directeur des Territoires et de la Logistique, à l'effet de signer :

- ★ les courriers, notes et bordereaux liés au fonctionnement de sa Direction ;
- ★ les dépôts de plaintes relatifs à sa Direction ;
- ★ les ordres de mission, congés et autorisations d'absence des personnels de sa Direction.
- ★ les ordres de service-bons de commande et marchés subséquents de la section de fonctionnement nécessaires au fonctionnement de sa Direction, dans la limite de 1 000 € TTC.

Article 7 :

Délégation de signature est donnée à Laurent BENEDITTINI, Lieutenant-Colonel de sapeurs-pompiers professionnels, Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer :

- ★ les courriers, notes et bordereaux liés au fonctionnement de sa Direction ;
- ★ les dépôts de plaintes relatifs à sa Direction ;

- ★ les ordres de mission, congés et autorisations d'absence des personnels de sa Direction ;
- ★ les arrêtés individuels relatifs à la carrière des sapeurs-pompiers volontaires, jusqu'au grade de lieutenant et d'infirmier.
- ★ les arrêtés individuels relatifs à la carrière des agents de la fonction publique territoriale, hormis les officiers et agents de catégorie A ;
- ★ les contrats de travail des agents contractuels et leurs avenants, hormis les agents assimilés de catégorie A
- ★ les courriers relatifs aux demandes d'emploi et de stage ;
- ★ les relevés des diverses cotisations versées ;
- ★ les documents annexés aux mandats de paie ;
- ★ les certificats de travail, de salaire et de cessation de paiement ;
- ★ les documents destinés aux dossiers de validation de services et de liquidation de pension ;
- ★ les ampliements des arrêtés individuels concernant l'ensemble des personnels de l'établissement ;
- ★ les conventions de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires ;
- ★ les conventions relatives à l'activité de formation, dont l'incidence financière est inférieure à 1 000 € ;
- ★ les ordres de service-bons de commande et marchés subséquents de la section de fonctionnement nécessaires au fonctionnement de sa Direction, dans la limite de 1 000 € TTC.

Article 8 :

Délégation de signature est donnée à Catherine LE TROADEC, Ingénieur en chef de classe exceptionnelle, Directeur des Systèmes d'Information et de Télécommunications, à l'effet de signer :

- ★ les courriers, notes et bordereaux liés au fonctionnement de sa Direction;
- ★ les dépôts de plaintes relatifs à sa Direction ;
- ★ les ordres de mission, congés et autorisations d'absence des personnels de sa Direction ;
- ★ les ordres de service-bons de commande et marchés subséquents de la section de fonctionnement nécessaires au fonctionnement de sa Direction, dans la limite de 1 000 € TTC.

En l'absence de Catherine LE TROADEC, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, sans restriction, par Gwenaël RIOU, adjoint au Directeur des Systèmes d'Information et de Télécommunications.

Article 9 :

En l'absence du Directeur Départemental et du Directeur départemental Adjoint, les délégations de signature qui leur sont consenties sont exercées, sans restriction :

- ★ par Christelle BONDIS pour tout ce qui concerne l'administration et les finances ;
- ★ par le Lieutenant-Colonel Thierry BONNIER, pour tout ce qui relève de l'opérationnel ;
- ★ par le Médecin de Classe Exceptionnelle Jean-Louis SALEL pour ce qui relève de la santé et du secours médical.

SECTION 2 : CHEFS DE GROUPEMENTS ET CHEFS DE POLE**Article 10 :**

Délégation de signature est donnée aux Chefs de Groupements territoriaux et fonctionnels et aux Chefs de Pôle, dans les conditions énoncées aux articles 13 à 19 ci-après.

Article 11 :

La délégation de signature énoncée à l'article 10 est strictement limitée aux attributions correspondant aux fonctions des fonctionnaires territoriaux ci-après désignés.

Article 12 :

Pour l'application des articles 10 et 11 du présent arrêté, sont délégataires les fonctionnaires territoriaux suivants :

- Le Lieutenant-Colonel Jean-Yves BOUTHEMY, Chef du Groupement Territorial Centre ;
- Le Lieutenant-Colonel Alain REBAUDO, Chef du Groupement Territorial Nord ;
- Le Commandant Jean-François MEUR, Chef du Groupement Territorial Sud-ouest ;
- Le Commandant François PICOT, Chef du Groupement Territorial Est ;
- Le Lieutenant-Colonel Yves LE BRETON, Chef du Groupement des Services Techniques ;
- Mme Françoise DELAMOTTE, Chef du Pôle des Finances et de la Commande Publique ;
- Le Lieutenant-Colonel Joël BOULY, Chef du Groupement Formation-Sports ;
- Le Lieutenant-Colonel Régis DEMAY, Chef du Groupement Prévision-Opération ;
- Le Lieutenant-Colonel Pascal BERGOT, Chef du Groupement Prévention ;
- Le Pharmacien de Classe Exceptionnelle Christine ADAMY, Chef du Pôle Santé Logistique-PUI.

Article 13 :

La délégation énoncée à l'article 10 est donnée pour l'ensemble des délégataires visés à l'article 12 ci-avant à l'effet de signer :

- ★ les courriers, notes et bordereaux liés au fonctionnement de leur Groupement ou de leur Pôle ;
- ★ les dépôts de plaintes relatifs à leur Groupement ou à leur Pôle ;
- ★ les ordres de mission à l'intérieur du département, congés et autorisations d'absence des personnels de leur Groupement ou de leur Pôle ;
- ★ la désignation et les convocations des membres du jury qu'ils pourraient présider, selon les textes en vigueur, ainsi que les attestations de réussite à l'examen organisé.

Article 14 :

La délégation énoncée à l'article 10 est donnée au Lieutenant-Colonel Yves LE BRETON, Chef du groupement des Services Techniques, à Françoise DELAMOTTE, Chef du Pôle des Finances et de la Commande Publique, au Lieutenant-Colonel Joel BOULY, Chef du Groupement Formation-Sports, à l'effet de signer les ordres de service-bons de commande et marchés subséquents de la section de fonctionnement nécessaires au fonctionnement des services placés sous leur responsabilité, dans la limite de 1 000 € TTC.

En ce qui concerne les bons de commande liés aux marchés subséquents d'approvisionnement en carburants, la limite est portée à 20 000 € TTC.

De manière spécifique, et compte tenu de la nécessité de réduire au maximum les durées d'immobilisation des véhicules opérationnels, délégation est donnée au Lieutenant-Colonel Yves LE BRETON, Chef du groupement des Services Techniques, à l'effet d'autoriser, par le biais des bons pour accord sur devis, les opérations de maintenance curative pour les véhicules et matériels opérationnels dans la limite de 2 000 € TTC. En cas d'absence ou d'empêchement du Lieutenant-Colonel Yves LE BRETON, cette délégation de signature est exercée par le Commandant Philippe GAULIER, Adjoint au Chef du Groupement des Services techniques, ou par le Capitaine Christophe TARDIVEL, Chef du Bureau Véhicules-Equipements.

Article 15 :

La délégation énoncée à l'article 10 est donnée au Pharmacien de Classe Exceptionnelle Christine ADAMY, Chef du Pôle Santé Logistique-PUI, à l'effet de signer les documents liés à l'exercice du monopole pharmaceutique.

En l'absence du Pharmacien de Classe Exceptionnelle Christine ADAMY, la délégation de signature qui lui est consentie en ce qui concerne les documents liés à l'exercice du monopole pharmaceutique est exercée par le Pharmacien de classe normale Noyale LIMON-DUPARCMEUR.

Article 16 :

Dans les limites fixées aux articles 11, 13 et 14 ci-avant, délégation de signature est donnée au Lieutenant-Colonel Yves LE BRETON, Chef du Groupement fonctionnel des Services Techniques, à effet de signer les procès-verbaux relatifs à la réception de véhicules et matériels, et les documents nécessaires à l'immatriculation et à l'assurance des véhicules.

En l'absence du Lieutenant-Colonel Yves LE BRETON, Chef du Groupement des Services Techniques, la délégation de signature qui lui est consentie en ce qui concerne les courriers, notes et bordereaux, les dépôts de plainte, les ordres de mission à l'intérieur du département, congés et autorisations d'absence, les ordres de service-bons de commande et marchés subséquents de la section de fonctionnement, dans la limite de 1 000 € TTC, liés au fonctionnement du Groupement des Services Techniques, les procès-verbaux relatifs à la réception de véhicules et matériels et les documents nécessaires à l'immatriculation et à l'assurance des véhicules, est exercée, par le Commandant Philippe GAULIER, Adjoint au Chef du Groupement des Services techniques, ou en ce qui concerne spécifiquement les procès-verbaux relatifs à la réception de véhicules, matériels ou équipements et les documents nécessaires à l'immatriculation et à l'assurance des véhicules, par le Lieutenant Pierre-Yves AUPIED, M. Philippe DEMAY et M. Loïc RUE.

Article 17 :

Dans les limites fixées aux articles 11, 13 et 14 ci-avant, délégation de signature est également donnée à Françoise DELAMOTTE, Attaché principal, Chef du Pôle des Finances et de la Commande Publique, en ce qui concerne :

- ★ les transferts internes de crédits ;
- ★ les certificats de réimputation ;
- ★ les fiches d'opérations ;
- ★ les situations de crédits et dépenses ;

- ★ les notifications de mandatement ;
- ★ les documents et pièces annexés aux mandats de paiement et titres de recette.

Article 18 :

Dans les limites fixées aux articles 11, 13 et 14 ci-avant, délégation de signature est également donnée au Lieutenant-Colonel Joël BOULY, Chef du groupement Formation-Sports, en ce qui concerne :

- ★ les attestations d'acquisition et de détention de compétences
- ★ les conventions de séquence d'observation en milieu professionnel des élèves de 3^{ème}
- ★ les bulletins d'inscription auprès des organismes de formation ;
- ★ les demandes d'agrément de formation auprès de la DGSCGC.

De manière spécifique, et compte tenu de la nécessité de réduire les coûts liés aux déplacements des techniciens de la société prestataire, délégation est donnée au Lieutenant-Colonel Joël BOULY, Chef du groupement Formation-Sports, à l'effet d'autoriser, par le biais des bons pour accord sur devis, les opérations de maintenance de la Maison à Feu dans la limite de 5 000 € TTC. En cas d'absence ou d'empêchement du Lieutenant-Colonel Joël BOULY, cette délégation de signature est exercée par le Commandant Sébastien LACOSTE, Adjoint au Chef du Groupement Formation-Sports, ou par le Capitaine Goulven TROEL, Responsable du Centre de formation départemental.

Article 19 :

Dans les limites fixées aux articles 11 et 13 ci-avant, sous la responsabilité du Lieutenant-Colonel BERGOT, Chef du Groupement Prévention, délégation de signature est également accordée aux chefs des services Prévention des commissions d'arrondissement et de la sous-commission ERP-IGH afin de signer, exclusivement, les bordereaux de transmission des pièces nécessaires à l'instruction administrative des dossiers de leur compétence.

Article 20 :

En l'absence du Lieutenant-Colonel Jean-Yves BOUTHEMY, Chef du Groupement Territorial Centre, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, sans restriction, par le Commandant Walter PASCUAL, son adjoint.

En l'absence du Lieutenant-Colonel Alain REBAUDO, Chef du Groupement Territorial Nord, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, sans restriction, par le Commandant Philippe ROSQUIN, son adjoint.

En l'absence du Commandant François PICOT, Chef du Groupement Territorial Est, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, sans restriction, par le Capitaine Jean-François RAULT, son adjoint.

En l'absence du Commandant Jean-François MEUR, Chef du Groupement Territorial Sud-ouest, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, sans restriction, par le Capitaine Frédéric PAIN, son adjoint.

En l'absence du Lieutenant-Colonel Joël BOULY, Chef du Groupement Formation-Sports, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, sans restriction, par le Commandant Sébastien LACOSTE, son adjoint.

En l'absence du Lieutenant-Colonel Laurent BENEDITTINI, Directeur des Ressources Humaines et Chef du Groupement Emplois et compétence, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, par le Commandant Jean-François BOURDAIS, Adjoint au chef de Groupement des Emplois et des Compétences, les courriers, notes et bordereaux liés au fonctionnement du Groupement, les ordres de mission à l'intérieur du département, congés et autorisations d'absence des personnels du Groupement, les courriers relatifs aux demandes d'emploi et de stage, les relevés des diverses cotisations versées, les documents annexés aux mandats de paie, les certificats de travail, de salaire et de cessation de paiement, les documents destinés aux dossiers de validation de services et de liquidation de pension et les ampliations des arrêtés individuels concernant l'ensemble des personnels de l'établissement.

En l'absence du Lieutenant-Colonel Régis DEMAY, Chef du Groupement Prévision-Opération, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, sans restriction, par le Commandant Arnaud GUITTON, Adjoint au Chef du Groupement Prévision-Opération, ou, en ce qui concerne spécifiquement les Chartes de partenariat entre La Poste, le SDIS et les communes ou communautés de communes, par Mme Typhaine MICHEL-VILLAZ, Chef du service en charge de la cartographie et du SIG, ou par l'Adjudant Patrice BIGOT, Agent du service planification et préparation opérationnelle.

En l'absence du Lieutenant-Colonel Pascal BERGOT, Chef du Groupement Prévention, la délégation de signature qui lui est consentie est exercée, sans restriction, par le Commandant Patrice SCHIAPPARELLI, son adjoint.

SECTION 3 : OFFICIERS EN CHARGE D'UN COMMANDEMENT OPERATIONNEL

Article 21 :

Délégation de signature est donnée à l'Officier CODIS de garde (cf. annexe nominative n°1) à effet de signer les ordres de service-bons de commande de la section de fonctionnement indispensables au bon déroulement des opérations de secours dans la limite de 1 000 € TTC.

Article 22 :

Délégation de signature est donnée au Chef de l'Etat-Major Opérationnel Départemental (cf. annexe nominative n° 2) à l'effet de signer les ordres de service-bons de commande de la section de fonctionnement indispensables au bon déroulement des opérations de secours dans la limite de 3 500 € TTC.

Article 23 :

Délégation de signature est donnée au chef de détachement hors département, désigné par le Directeur Départemental ou le Chef de l'Etat-Major Opérationnel Départemental, à effet de signer les ordres de service-bons de commande de la section de fonctionnement indispensables au bon déroulement des opérations de secours dans la limite de 1 000 € TTC.

SECTION 4 : CHEFS DE CENTRE

Article 24 :

Délégation de signature est donnée aux Chefs de centre (cf. annexe nominative n°3), à l'effet de signer :

- ★ les courriers, notes et bordereaux liés au fonctionnement de leur Centre;
- ★ les dépôts de plaintes relatifs à leur Centre;
- ★ les ordres de mission à l'intérieur du département, congés et autorisations d'absence des personnels de leur Centre ;
- ★ les Chartes de partenariat entre La Poste, le SDIS et les communes ou communautés de communes.

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef de centre, les mêmes délégations sont accordées à leur(s) adjoint(s) (cf annexe nominative n°4).

Article 25 :

Le présent arrêté remplace et annule le précédent arrêté portant délégations de signature.

Article 26 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine.

Article 27 :

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le Tribunal administratif de RENNES peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à RENNES, le 20 juin 2018

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc CHENUT

Arrêté n°18.0882 du 20 juin 2018**Annexe 1 : Liste des officiers CODI**

Grade	Nom	Prénom
Capitaine	BOUTIER	MARTIN
Capitaine	CHAUVET	CHRISTOPHE
Capitaine	CUVILLIER	BERTRAND
Commandant	GAULIER	PHILIPPE
Capitaine	LE GALL	PHILIPPE
Capitaine	LE GOFF	ERWANN
Capitaine	LE GUAY	FRANCK
Capitaine	LEBOULANGER	MAXIMILIEN
Capitaine	LEFEUVRE	DAVID
Capitaine	LEFEUVRE	FRANCK

Annexe 2 : Liste des Chefs d'Etat-Major Opérationnel Départemental

Grade	Nom	Prénom
Lieutenant-colonel	BENEDITTINI	LAURENT
Lieutenant-colonel	BERGOT	PASCAL
Lieutenant-colonel	BONNIER	THIERRY
Lieutenant-colonel	BOUTHEMY	JEAN-YVES
Lieutenant-colonel	DAOUDAL	LOUIS-MARIE
Lieutenant-colonel	FENEON	PATRICE

Annexe 3 : Liste des Chefs de centre

Centre	Grade	Nom	Prénom
CTA-CODIS	Commandant SPP	GUITTON	ARNAUD
Centre de Formation Départemental	Capitaine SPP	TROEL	GOULVEN
ACIGNE	Lieutenant SPV	TANFIN	THIERRY
ANTRAIN	Lieutenant SPV	JULIENNE	LOUIS
ARGENTRE-DU-PLESSIS	Lieutenant SPV	BEASSE	VINCENT
BAIN-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPP	GRANIER	JEAN CHARLES
BAIS	Lieutenant SPV	SAULNIER	DAVID
BAULON	Lieutenant SPV	PASQUIER	ALEX
BAZOUGES-LA-PEROUSE	Adjudant SPV	LE BOZEC	CLAUDE
BECHEREL	Adjudant SPV	PINAULT	PATRICE
BEDEE	Adjudant SPV	MARQUEZ	PIERRE
BETTON	Lieutenant SPV	LORANDEL	LUDOVIC
BOURG-DES-COMPTES	Lieutenant SPV	SAULNIER	JEAN-MICHEL
BREAL-SOUS-MONTFORT	Adjudant SPV	LE GALL	CHRISTOPHE
RENNES SUD OUEST	Lieutenant SPP	POINT	MICHEL
CANCALE	Capitaine SPV	COURSIN	GERARD
CHATEAUBOURG	Lieutenant SPV	BOURDON	YANNICK
CHATEAUGIRON	Lieutenant SPV	LEGENDRE	MICKAEL
COMBOURG	Capitaine SPV	BIEDERMANN	CLAUDE
CORPS-NUDS	Lieutenant SPV	RENIER	BERTRAND
RANCE RIVE GAUCHE	Capitaine SPP	BOUTAUDON	STEPHANE
DOL-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPP	GAUTIER	PASCAL
DOMAGNE	Adjudant SPV	TRAVERS	THOMAS
DOMALAIN	Adjudant SPV	GRIMAUULT	JEAN-PHILIPPE
ERBREE	Adjudant SPV	MESSAGER	CHARLES
ERCE TEILLAY	Adjudant SPV	HORHANT	CLAUDE
FOUGÈRES	Capitaine SPP	GUILLAUME	SAMUEL
GAEL-MUEL			
GAHARD	Lieutenant SPV	DARDENNE	CLAUDE
GEVEZE	Lieutenant SPV	BARBIER	PASCAL
GRAND-FOUGERAY	Adjudant SPV	DAVID	YVES

Envoyé en préfecture le 28/06/2018

Reçu en préfecture le 29/06/2018

Affiché le 05/07/2018

ID : 035-283503555-20180620-18_0882-AR

Centre	Grade	Nom	
GUICHEN	Lieutenant SPV	LORANT	
GUIGNEN	Lieutenant SPV	BERTIN	
GUIPRY	Lieutenant SPV	KOLAN	FREDERIC
HEDE	Lieutenant SPV	RECOURSE	JEAN YVES
IFFENDIC	Lieutenant SPV	DEMAY	PHILIPPE
ILLE-ET-RANCE	Lieutenant SPV	LANDE	FREDERIC
IRODOUER	Lieutenant SPV	ORAIN	PIERRICK
JANZE	Adjudant SPV	MENARD	NICOLAS
LA BAZOUGE-DU-DESERT	Adjudant SPV	MACHARD	GAEL
LA BOUEXIERE	Adjudant SPV	GUILLAUME	HUBERT
LA COUYERE	Lieutenant SPV	BOUVET	ALAIN
LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Capitaine SPV	MESLET	VINCENT
LAILLE	Lieutenant SPV	MICAULT	GAETAN
LE FERRE			
LE PERTRE	Lieutenant SPV	HEMON	YOANN
L'HERMITAGE	Lieutenant SPV	GOUERY	PASCAL
LIFFRE	Lieutenant SPV	MONCARRE	YANNICK
LOUVIGNE-DE-BAIS	Lieutenant SPV	MONNIER	PASCAL
LOUVIGNE-DU-DESERT	Lieutenant SPV	TABUREL	YOHAN
MAEN ROCH	Lieutenant SPV	JANVIER	JEAN-CLAUDE
MARTIGNE-FERCHAUD			
MEDREAC	Lieutenant SPV	LEGENDRE	LOIC
MELESSE	Lieutenant SPV	THEZELAIS	DIDIER
MESSAC	Lieutenant SPV	BRIAND	FRANCOISE
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	BRASSIER	THIERRY
MONTFORT-SUR-MEU	Lieutenant SPV	GUINOT	GUY
MORDELLES	Lieutenant SPV	TOUFFET	JEAN-LUC
NOYAL-SUR-VILAINE	Capitaine SPV	TRUCAS	JEAN-LUC
PACE	Adjudant SPV	LE GOFF	CHARLES-ALBAN
PIPRIAC	Commandant SPV	CLARET	FREDERIC
PIRE-SUR-SEICHE	Lieutenant SPV	GUENE	FREDERIC
PLEINE-FOUGERES	Lieutenant SPV	BOULIN	PASCAL
PLELAN-LE-GRAND	Lieutenant SPV	HEDREUIL	DOMINIQUE
PLERGUER	Lieutenant SPV	AUSSANT	JOCELYNE
QUEDILLAC	Capitaine SPP	PAIN	FREDERIC
REDON	Lieutenant SPP	SYS	JEREMIE
RENNES BEAUREGARD	Commandant SPP	KATUSZYNSKI	FREDERIC
RENNES LE BLOSNE	Commandant SPP	KNOEPFFLER	STEPHANE
RENNES ST GEORGES	Capitaine SPP	PICAUT	STEPHANE
RETIERS	Capitaine SPV	HERMI	SCHEMSEDDIN
ROMILLE	Lieutenant SPV	AINS	GILBERT
SAINT-AUBIN-D AUBIGNE	Lieutenant SPV	GROSSET	CYRIL
SAINT-AUBIN-DU-COUESNON	Lieutenant SPV	REBILLARD	BRUNO
SAINT-BRIAC-SUR-MER	Adjudant SPV	LICHIGARAY	DAVID
SAINT-GEORGES-DE-REINTEBAULT	Caporal SPV	PAYS	BRUNO
SAINT-GERMAIN-EN-COGLES	Lieutenant SPV	PATIN	MICHEL
SAINT-MEEN-LE-GRAND	Capitaine SPV	MAUDET	LOUIS
SAINT-M'HERVE	Adjudant SPV	LUCAS	JEAN-YVES
SAINT-OUEN-DES-ALLEUX	Lieutenant SPV	BOURGEAIS	GILLES
SAINT-SULPICE-DES-LANDES	Adjudant SPV	ADAM	MURIEL
SENS-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	LE SAUX	DIDIER
SERVON-SUR-VILAINE	Lieutenant SPV	PANNETIER	JEAN-PIERRE
ST MALO	Commandant SPP	THEIS	SYLVAIN
TINTENIAC	Capitaine SPV	HIGNARD	CLAUDE
TREMBLAY			
VAL D'ANAST	Lieutenant SPV	BOIXEL	DAVID
VERN-SUR-SEICHE	Lieutenant SPV	GOGDET	LIONEL
VITRE	Commandant SPV	RUEE	PATRICK

Envoyé en préfecture le 28/06/2018

Reçu en préfecture le 29/06/2018

Affiché le 05/07/2018

ID : 035-283503555-20180620-18_0882-AR

Annexe 4 : Liste des Adjointes aux chefs de

Centre	Grade	Nom Prénom
CTA-CODIS	Capitaine SPP	LEBOULANGER MAXIMILIEN
Centre de Formation Départemental	Lieutenant SPP	HUBERT LUC
ACIGNE	Lieutenant SPV	VERRIERE LAURENT
ANTRAIN	Adjudant SPV	COUPEAU PATRICK
ARGENTRE-DU-PLESSIS	Lieutenant SPV	PATTIER CHRISTIAN
BAIN-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	LUCAS FABRICE
BAIS	Adjudant SPV	COUESME GAETAN
BAULON	Adjudant SPV	LE MAILLOT FREDDY
BAZOUGES LA PEROUSE	Adjudant SPV	MARTIN STEPHANE
BECHEREL		
BEDEE	Adjudant SPV	PINAULT JACKY
BETTON	Adjudant SPV	HAYERE BERTRAND
BOURG-DES-COMPTES	Adjudant SPV	BRULE THIERRY
BREAL-SOUS-MONTFORT	Adjudant SPV	QUER ANTHONY
RENNES SUD OUEST	Lieutenant SPV	LOUIS MICKAEL
CANCALE	Lieutenant SPV	FRANCOIS PATRICK
CHATEAUBOURG	Lieutenant SPV	GAUTHIER MICHEL
CHATEAUGIRON	Adjudant SPV	LESAIN ERWAN
COMBOURG	Capitaine SPV	HULBERT MICHEL
CORPS-NUDS	Adjudant SPV	CROCQ EMMANUEL
RANCE RIVE GAUCHE	Lieutenant SPV	HERVE CHRISTOPHE
DOL-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	PONDEMER MICKAEL
DOMAGNE	Adjudant SPV	LE BRETON EMMANUEL
DOMALAIN	Sergent SPV	BOUILLE REGIS
ERBREE	Adjudant SPV	TIREAU DOMINIQUE
ERCE TEILLAY	Sergent SPV	LE GOVIC DAVID
FOUGERES		
GAEL-MUEL		
GEVEZE	Lieutenant SPV	RUE DAVID
GRAND-FOUGERAY	Adjudant SPV	PLANTARD MATHIEU
GUICHEN	Lieutenant SPV	LEGROS NICOLAS
GUIGNEN	Adjudant SPV	BOUGEARD DAVID
GUIPRY	Sergent-chef SPV	GAS SEBASTIEN
HEDE	Adjudant SPV	VISSEICHE ANTHONY
IFFENDIC	Adjudant SPV	BERTRAND JEAN-LUC
IRODOUER	Adjudant SPV	GENAITAY JACKY
JANZE	Adjudant SPV	MARTIN CHRISTOPHE
LA BOUEXIERE	Sergent SPV	PAILLEREAU FLORENT
LA BAZOUGE-DU-DESERT	Sergent SPV	BRETON JOSSELIN
LA COUYERE	Adjudant SPV	GOUDARD JEAN LUC
LA GUERCHE-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	PILET ANTOINE
LAILLE	Sergent SPV	GHESTIN OLIVIER
LE FERRE	Sapeur 1ère classe SPV	PASQUER ERIC
LE PERTRE	Sergent SPV	BRIDIER MAXIME
L'HERMITAGE		
LIFFRE	Lieutenant SPV	CHESNEL CHRISTOPHE
LOUVIGNE-DE-BAIS	Adjudant SPV	DENIARD BENOIT
LOUVIGNE-DU-DESERT	Adjudant SPV	AUFFRAY PHILIPPE
MAEN ROCH	Lieutenant SPV	GAUTHIER SEBASTIEN PIERRE

Envoyé en préfecture le 28/06/2018

Reçu en préfecture le 29/06/2018

Affiché le 05/07/2018

ID : 035-283503555-20180620-18_0882-AR

Centre	Grade	
MARTIGNE-FERCHAUD	Sergent SPV	OLIE
MAURE-DE-BRETAGNE	Adjudant SPV	PONGERARD GALTA
MELESSE	Adjudant SPV	REMINGOL ALAIN
MEDREAC	Sergent SPV	PERCHEREL LUDOVIC
MESSAC	Adjudant SPV	DEMOUGIN JEROME
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE		
MONTFORT-SUR-MEU		
MORDELLES	Adjudant SPV	PRAUD JEAN-CHARLES
GAËL-MUEL		
NOYAL-SUR-VILAINE	Adjudant SPV	DELAHAYE JULES
PACE		
PIPRIAC	Lieutenant SPV	BERTIN FRANCOISE
PIRE-SUR-SEICHE	Sergent SPV	FEVRIER MICKAEL
PIRE SUR SEICHE	Sapeur 1 ^{ère} Classe SPV	DEHERY GEOFFREY
PLEINE-FOUGERES	Adjudant SPV	TRECAN JEROME
PLELAN-LE-GRAND	Lieutenant SPV	ALEXANDRE PHILIPPE
PLERGUER	Lieutenant SPV	HERVE ANTHONY
QUEDILLAC		
REDON		
RENNES BEAUREGARD	Capitaine SPP	DURDUX SEBASTIEN
RENNES BEAUREGARD	Lieutenant SPP	GUINARD FLORENT
RENNES LE BLOSNE	Capitaine SPP	PERRIN FRANCK
RENNES LE BLOSNE	Lieutenant SPP	LAMY ALAIN
RENNES ST GEORGES	Lieutenant SPP	OLIVIER JEAN-PIERRE
RENNES ST GEORGES	Lieutenant SPP	MORICEAU PHILIPPE
RETIERS	Lieutenant SPV	CHAUVIN PATRICK
ROMILLE	Adjudant SPV	RENAULT GILLES
SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE	Adjudant SPV	FREMONT YANNICK
SAINT-AUBIN-DU-COUESNON	Adjudant SPV	JANVIER JEAN LUC
SAINT-BRIAC-SUR-MER		
SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBault	Caporal	HAMEL ANTHONY
SAINT-GERMAIN-EN-COGLES	Adjudant SPV	CHEREL ERIC
SAINT-MALO	Capitaine SPP	GODIN DAVID
SAINT-MALO	Lieutenant SPP	CAUET SEBASTIEN
SAINT-MEEN LE GRAND	Adjudant SPV	JULO SEBASTIEN
SAINT-M'HERVE	Sergent SPV	GENOUEL ANTHONY
SAINT-OUEN-DES-ALLEUX	Adjudant SPV	GALLE JEAN-YVES
SAINT-SULPICE-DES-LANDES		
SENS-DE-BRETAGNE	Lieutenant SPV	PIGEON JEAN-LUC
SERVON-SUR-VILAINE	Sergent SPV	LERAILLE ARNAUD
TINTENIAC	Lieutenant SPV	LAVOLLEE GAETAN
TREMBLAY		
VERN-SUR-SEICHE	Adjudant SPV	BEAUFILS OLIVIER
VITRE	Lieutenant SPV	HISOPE NICOLAS